



ÉVOLIA
FORMATION



CATALOGUE FORMATIONS 2026

**ACTION SOCIALE
& MÉDICO-SOCIALE**

Formations sur mesure pour les établissements, services et équipes

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Certification Qualiopi délivrée par ICPF
Actions de formation

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Donner du sens à votre évolution

Édito

Former, ce n'est pas seulement transmettre. C'est permettre aux professionnels de mieux comprendre, mieux agir et mieux accompagner.

Les professionnels du social et du médico-social évoluent dans un environnement exigeant, marqué par la complexité des publics accompagnés, l'évolution des cadres réglementaires et la nécessité de soutenir les équipes dans leurs pratiques.

Notre ambition n'est pas de transmettre des savoirs théoriques déconnectés du quotidien professionnel. Nous concevons la formation comme un espace de recul, d'analyse, d'appropriation et de transformation des pratiques. Chaque programme vise à donner aux participants des repères solides, des outils concrets et une capacité renforcée à agir dans leur contexte.

« Ce qui nous importe, c'est que ce que vous apprenez serve vraiment, dans la semaine qui suit. »

Ayoub Bachiri

Dirigeant fondateur — Évolia Formation

Qui sommes-nous ?

Évolia Formation accompagne les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires dans le développement des compétences de leurs équipes. **Certifié Qualiopi par ICPF (certificat n° QUA009566, valide jusqu'au 19/05/2029)**, l'organisme inscrit ses actions dans une démarche qualité structurée, de l'analyse du besoin à l'évaluation des acquis et du transfert en situation professionnelle.

- ✓ Protection de l'enfance, parentalité et justice des mineurs
- ✓ Protection de l'enfance : projet, parcours et écrits
- ✓ Handicap, neurodéveloppement et communication adaptée
- ✓ Gériatrie et soins aux personnes âgées
- ✓ Précarité, santé mentale et inclusion sociale
- ✓ Pratiques professionnelles, écrits et quotidien
- ✓ Pilotage, qualité et organisation

Évolia en bref

- **57 formations** réparties en 7 domaines d'intervention, toutes adaptables à votre cahier des charges ou déclinables sur mesure.
- Trois niveaux de progression — Fondamental, Intermédiaire, Approfondissement — précisés sur chaque fiche de formation.
- Quatre formats : intra-établissement, inter-établissements, formation-action et sur mesure — dont **21 actions** également réalisables en format hybride.
- Certification Qualiopi délivrée par ICPF au titre de la catégorie « Actions de formation » (article L.6313-1 1° du Code du travail).

NOTRE DÉMARCHE

Active, contextualisée et durable

Notre approche

Chaque intervention est construite à partir des besoins du commanditaire, du contexte de l'établissement et des situations rencontrées par les professionnels. Nos formations peuvent être proposées en intra-établissement, en inter-établissements, en formation-action ou sur mesure, à partir du catalogue ou d'un cahier des charges spécifique. Certaines actions sont réalisables en **format hybride**, associant présentiel et séquences à distance ; la mention figure alors sur la fiche concernée.

Nos formateurs

Pour chaque mission, nous mobilisons le formateur dont l'expertise répond précisément au besoin, retenu sur deux critères : une expertise métier éprouvée et une réelle appétence pour la transmission. Selon les thématiques, les formations sont animées par des psychologues cliniciens, juristes, cadres d'ESSMS, éducateurs expérimentés, professionnels de santé, consultants spécialisés, magistrats honoraires ou experts de l'ingénierie sociale.

Notre pédagogie

Parce qu'aucune structure ne se ressemble, le sur-mesure est une composante essentielle de notre démarche. Chaque intervention s'appuie sur :

- ✓ l'analyse de situations professionnelles ;
- ✓ les études de cas et les mises en situation ;
- ✓ le codéveloppement entre pairs ;
- ✓ des apports théoriques ciblés ;
- ✓ la construction d'outils transférables ;
- ✓ l'évaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

Le suivi du transfert à 60 jours

Soixante jours après l'action, nous revenons vers les participants et vers le commanditaire : ce qui a été mis en œuvre, ce qui a résisté, ce qui reste à outiller. Ce point n'est ni une option ni une prestation facturée en supplément : il est intégré à chaque action, et c'est lui qui déclenche, le cas échéant, l'étape suivante du parcours.

Cadrage, niveaux et transfert

- Approches cliniques, systémiques, juridiques et recommandations de bonnes pratiques mobilisées selon le besoin.
- Niveaux : Fondamental = repères ; Intermédiaire = mise en pratique ; Approfondissement = situations complexes.
- Suivi du transfert en situation professionnelle intégré à chaque action à 60 jours.
- Références juridiques et réglementaires arrêtées au 14 septembre 2026, actualisées à chaque édition du catalogue.

SOMMAIRE

PROTECTION DE L'ENFANCE, PARENTALITÉ ET JUSTICE DES MINEURS 5

10 formations : Psychopathologie et parentalité — Approche systémique en travail social — Soutien à la parentalité et visites médiatisées — Intervenir auprès des fratries en protection de l'enfance — Accompagnement des mineurs sous contrainte judiciaire — Intervention systémique sous mandat judiciaire — Criminologie juvénile et réponse éducative — Accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA) — Conduites addictives et réduction des risques — Prévention et accompagnement des mineurs en situation de prostitution

PROTECTION DE L'ENFANCE : PROJET, PARCOURS ET ÉCRITS 16

9 formations : Le projet pour l'enfant et le projet personnalisé — Construire le projet avec l'enfant et ses parents — Travailler avec des parents empêchés — L'admission et les premiers jours de l'accueil — Préparer la majorité et l'accès à l'autonomie — Scolarité, décrochage et alliance avec l'école — Le rapport au juge des enfants et l'audience — L'articulation avec le référent ASE et les instances — Information préoccupante et signalement

HANDICAP, NEURODÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION ADAPTÉE 26

8 formations : Trouble du spectre de l'autisme (TSA) — TDAH et troubles « DYS » — Gérer les comportements-problèmes — Troubles psychiques et handicap psychique — L'accompagnement du polyhandicap au quotidien — Communication alternative et augmentée (CAA) — La méthode FALC — Vie affective, intime et sexuelle

GÉRONTOLOGIE ET SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES 35

8 formations : Accompagner les troubles neurocognitifs — Psychiatrie du sujet âgé — Douleur et soins de confort en gériatrie — La toilette relationnelle et le toucher dans le — Troubles de la déglutition et dénutrition — Prévention des chutes et liberté d'aller et — Fin de vie et soins palliatifs en institution — Oncogériatrie et maladies chroniques en EHPAD

PRÉCARITÉ, SANTÉ MENTALE ET INCLUSION SOCIALE 44

7 formations : Précarité, grande exclusion et refus d'aide — Psychiatrie et santé mentale en milieu social — Premiers secours en santé mentale (PSSM) — Prise en charge des troubles psychiatriques — Gestion de la violence en milieu psychiatrique — Interculturalité et pratiques sociales — Santé mentale de l'adolescent accueilli

PRATIQUES PROFESSIONNELLES, ÉCRITS ET QUOTIDIEN 52

8 formations : Écrits professionnels en travail social — Méthodologie du projet personnalisé — Refus de soins et refus alimentaire — Prévention de l'usure professionnelle (RPS) — Laïcité, fait religieux et valeurs de la république — Gestion de l'agressivité et des situations de violence — La fonction de maître ou maîtresse de maison en ESSMS — Surveillant de nuit en ESSMS

PILOTAGE, QUALITÉ ET ORGANISATION 61

7 formations : Qualité et bientraitance — Le chef de service en ESSMS — Se préparer à l'évaluation de la qualité — Les documents obligatoires de la loi 2002-2 — Élaborer le projet d'établissement — La participation des personnes accueillies — Prévenir et traiter la maltraitance institutionnelle

PROTECTION DE L'ENFANCE, PARENTALITÉ ET JUSTICE DES MINEURS

La protection de l'enfance impose aux professionnels d'intervenir dans des situations sensibles, souvent marquées par la contrainte, la souffrance psychique, les ruptures familiales, les conflits de loyauté ou les décisions judiciaires. Les formations de cette thématique renforcent les repères cliniques, juridiques et éducatifs des équipes : analyser les dynamiques familiales, construire une posture ajustée et articuler protection, accompagnement et travail partenarial.

Les formations associées

Psychopathologie et parentalité

Clinique du lien parent-enfant à l'épreuve des troubles psychiques

Approche systémique en travail social

Initiation à la lecture des dynamiques familiales

Soutien à la parentalité et visites médiatisées

Accompagner le lien parent-enfant en contexte de placement

Intervenir auprès des fratries en protection de l'enfance

Cadre légal, dynamiques et séparations

Accompagnement des mineurs sous contrainte judiciaire

Clinique de la contrainte et CJPM

Intervention systémique sous mandat judiciaire

Travailler avec les familles non demandeuses

Criminologie juvénile et réponse éducative

Comprendre le passage à l'acte et prévenir la récurrence

Accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA)

Cadre juridique, parcours migratoire et projet

Conduites addictives et réduction des risques

Posture éducative et prévention chez l'adolescent

Prévention et accompagnement des mineurs en situation de prostitution

Michetonnage, emprise numérique et protection de l'enfance

PSYCHOPATHOLOGIE ET PARENTALITÉ

Clinique du lien parent-enfant à l'épreuve des troubles psychiques

Interroger la dynamique du lien, analyser les processus de parentification pathologique, la transmission transgénérationnelle du traumatisme et la défaillance de la fonction de pare-excitation parentale, pour construire un étayage institutionnel sur mesure.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer la sémiologie psychiatrique parentale de l'altération des compétences parentales à partir de vignettes cliniques
- ✓ Analyser les interactions précoces dysfonctionnelles et repérer les indicateurs d'attachement inséure ou désorganisé
- ✓ Identifier les processus de parentification et d'inversion générationnelle chez l'enfant exposé
- ✓ Élaborer un dispositif de suppléance parentale partielle préservant le lien et excluant l'intrusion persécutrice
- ✓ Articuler le soin psychique et l'accompagnement éducatif au sein d'un étayage institutionnel coordonné

PROGRAMME

Sémiologie psychiatrique et impact fonctionnel

- ✓ Psychoses et parentalité : gestion du délire et impact de la dissociation sur la cohérence éducative
- ✓ Troubles de l'humeur et bipolarité : l'imprévisibilité parentale comme facteur d'insécurité affective
- ✓ Troubles de la personnalité : clivages massifs et instabilité relationnelle

Clinique du traumatisme et du développement

- ✓ Théorie de l'attachement et psychopathologie : les signes d'un attachement inséure ou désorganisé
- ✓ La parentification destructrice : l'enfant « soignant » ou « gardien » de son parent
- ✓ L'identification projective : l'enfant comme symptôme du parent

Stratégie d'intervention et posture clinique

- ✓ La posture du tiers séparateur : contenance de l'angoisse parentale sans absorption
- ✓ L'aménagement du quotidien : les pare-excitations externes
- ✓ Le travail de réseau sanitaire et social

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques en psychopathologie de l'adulte et de l'enfant
- ✓ Analyse de vignettes cliniques et de situations complexes
- ✓ Analyse vidéo d'interactions précoces parent- enfant
- ✓ Atelier guidé d'élaboration d'une stratégie d'accompagnement

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des représentations sur la « folie » et la parentalité

Évaluation formative : étude de vignettes cliniques (diagnostic situationnel)

Évaluation finale : élaboration d'une stratégie d'accompagnement sur un cas complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychiatre, pédopsychiatre ou psychologue clinicien expérimenté en unité mère-enfant ou en psychiatrie de secteur, expert des interactions précoces et de la protection de l'enfance

MOYENS

Matériel : salle équipée, bibliographie sélective (psychopathologie du lien)

Durée : 3 jours (21 heures)

Public : éducateurs spécialisés (ASE, AEMO), psychologues, chefs de service, infirmiers

Prérequis : pratique active de l'accompagnement

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

APPROCHE SYSTÉMIQUE EN TRAVAIL SOCIAL

Initiation à la lecture des dynamiques familiales

L'approche systémique permet de décrypter les interactions familiales, la fonction du symptôme et les loyautés invisibles. La formation donne des clés de lecture et des outils concrets pour intervenir plus efficacement auprès des familles, sans s'enfermer dans une vision linéaire.

OBJECTIFS

- ✓ Mobiliser les concepts fondamentaux de l'approche systémique
- ✓ Analyser la fonction du symptôme dans l'équilibre familial
- ✓ Construire un génogramme pour repérer les répétitions transgénérationnelles
- ✓ Identifier les alliances, coalitions et triangles relationnels
- ✓ Ajuster son intervention pour rejoindre la famille sans être happé par le système

PROGRAMME

Les concepts fondamentaux de la systémie

- ✓ La famille comme système compétent
- ✓ La communication digitale et analogique
- ✓ La théorie du double lien

Outils de lecture du système

- ✓ Le génogramme : construction et analyse
- ✓ La carte des relations : proximité, distance, rupture
- ✓ Le cycle de vie de la famille et les crises développementales

Dynamiques et dysfonctionnements

- ✓ Loyautés invisibles et livre des comptes
- ✓ La parentification de l'enfant
- ✓ Le patient désigné

Stratégies d'intervention

- ✓ La posture du tiers
- ✓ Le recadrage et la connotation positive
- ✓ Les objets flottants : la médiation de la parole par des supports

MÉTHODES

- ✓ Construction et analyse de génogrammes
- ✓ Études de cas cliniques
- ✓ Sculptures familiales (jeu de positionnement)
- ✓ Analyse systémique de situations apportées par les participants

MODALITÉS

Positionnement initial : quiz théorique

Évaluation formative : analyse systémique d'une situation apportée par un participant

Évaluation finale : réalisation et commentaire d'un génogramme complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Thérapeute familial systémicien ou psychologue clinicien formé à l'approche systémique

MOYENS

Matériel : salle équipée, paperboard, feutres

Durée : 3 jours (21 heures) — format hybride possible

Public : travailleurs sociaux (ASE, AEMO, MECS), psychologues, éducateurs familiaux

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET VISITES MÉDIATISÉES

Accompagner le lien parent-enfant en contexte de placement

Les visites médiatisées sont un outil clinique puissant mais complexe. La formation outille les professionnels pour observer les interactions, étayer la parentalité défaillante sans juger et rédiger des comptes rendus d'observation utiles au magistrat.

OBJECTIFS

- ✓ Définir le cadre et les objectifs des visites médiatisées
- ✓ Observer les interactions précoces et évaluer la qualité du lien d'attachement
- ✓ Adopter une posture de tiers régulateur sans disqualifier le parent
- ✓ Accompagner les manifestations émotionnelles de l'enfant
- ✓ Rédiger des observations cliniques factuelles pour l'aide à la décision

PROGRAMME

Cadre des visites et droits

- ✓ Le cadre légal des droits de visite et le droit de l'enfant (art. 375-7 du Code civil)
- ✓ Les différents dispositifs : visite libre, accompagnée, médiatisée
- ✓ L'aménagement de l'espace de rencontre

Clinique de la rencontre

- ✓ L'observation des interactions
- ✓ Le repérage des troubles du lien
- ✓ La place du professionnel : contenant, pare-excitation ou modèle identifiant ?

Soutenir la compétence parentale

- ✓ La valorisation des « petits pas »
- ✓ La gestion des incidents en visite
- ✓ La préparation et le débriefing de la visite avec le parent

L'enfant au cœur du dispositif

- ✓ Les manifestations émotionnelles de l'enfant
- ✓ Le conflit de loyauté lors des visites

MÉTHODES

- ✓ Analyse vidéo d'interactions parent-enfant
- ✓ Jeux de rôle (posture de l'intervenant en visite)
- ✓ Simulation de visite médiatisée
- ✓ Atelier d'écriture (compte rendu d'observation)

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des pratiques actuelles

Évaluation formative : simulation de visite médiatisée

Évaluation finale : rédaction d'une note d'observation

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue clinicien spécialiste des liens précoces ou éducateur expert en espace de rencontre

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, grilles d'observation des visites

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : éducateurs (MECS, placement familial, AEMO), psychologues, TISF

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

INTERVENIR AUPRÈS DES FRATRIES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Cadre légal, dynamiques et séparations

Passer d'une gestion logistique des places à une véritable clinique du lien fraternel. La formation outille les professionnels pour évaluer la qualité du lien, justifier les décisions d'orientation et accompagner les

OBJECTIFS

- ✓ Appliquer le cadre légal (loi du 7 février 2022, dite loi Taquet) et l'obligation de motivation des décisions de séparation
- ✓ Analyser les fonctions psychiques de la fratrie et leurs dysfonctionnements
- ✓ Évaluer la pertinence d'un accueil conjoint ou séparé sur des critères cliniques objectifs
- ✓ Accompagner le quotidien de la fratrie placée en évitant la clôture du groupe sur lui-même
- ✓ Organiser le maintien des liens en cas de séparation

PROGRAMME

Cadre juridique et anthropologique

- ✓ L'évolution législative : de l'article 371-5 du Code civil à la loi du 7 février 2022
- ✓ Le principe de non-séparation (art. 375-7 C. civ.) et l'information obligatoire du juge sous 48 h en cas de séparation (art. L.223-3 CASF)
- ✓ La définition juridique et sociologique de la fratrie
- ✓ L'exception de l'intérêt de l'enfant

Clinique du lien fraternel en contexte de carences

- ✓ Les fonctions structurantes
- ✓ Les dynamiques pathogènes
- ✓ Le syndrome de parentification de l'aîné

Évaluation et prise de décision d'orientation

- ✓ La méthodologie d'observation des interactions fraternelles
- ✓ La grille d'aide à la décision
- ✓ L'argumentation de la décision dans le Projet pour l'enfant et le rapport au juge

Accompagnement éducatif au quotidien

- ✓ La gestion de la fratrie en accueil collectif
- ✓ La place de l'assistant familial

MÉTHODES

- ✓ Analyse de situations complexes (dilemmes séparation / protection)
- ✓ Utilisation d'outils systémiques (génogramme, carte des liens)
- ✓ Étude de textes de loi et de jurisprudence
- ✓ Atelier d'élaboration d'un projet de maintien des liens

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les pratiques de placement

Évaluation formative : étude de cas (argumenter une séparation)

Évaluation finale : élaboration d'un projet de maintien des liens sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue clinicien spécialiste de la famille ou cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) expert en ingénierie de parcours et protection de l'enfance

MOYENS

Matériel : salle équipée, fiches repères loi du 7 février 2022 (loi Taquet), bibliographie clinique

Durée : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

Public : travailleurs sociaux (ASE, placement familial, MECS), psychologues, assistants familiaux, chefs de service

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS SOUS CONTRAINTE JUDICIAIRE

Clinique de la contrainte et CJPM

Explorer la clinique de la contrainte : comment transformer l'injonction du juge en levier de changement psychique ? Articuler la maîtrise technique du Code de la justice pénale des mineurs (CJPM) avec une

OBJECTIFS

- ✓ Situer l'architecture du Code de la justice pénale des mineurs (CJPM)
- ✓ Analyser la fonction psychique de l'acte délinquant et le rapport à la Loi chez l'adolescent
- ✓ Construire une alliance de travail avec un sujet « captif » pour traiter le paradoxe de l'aide contrainte
- ✓ Mobiliser le cadre judiciaire comme tiers symbolique pour sortir du duel éducateur / jeune
- ✓ Rédiger pour le magistrat des écrits traduisant l'évolution éducative en éléments d'aide à la décision

PROGRAMME

Le cadre pénal et l'anthropologie de la Loi

- ✓ Le CJPM (en vigueur depuis le 30 septembre 2021) et la primauté de l'éducatif sur le répressif
- ✓ La césure du procès pénal et la mise à l'épreuve éducative
- ✓ Clinique de la transgression : délinquances d'emprunt, de symptôme et structurelle
- ✓ La fonction du cadre : le rappel à la loi comme structure structurante

La clinique éducative sous contrainte

- ✓ Le paradoxe aide / contrôle : agent du contrôle social et confident du jeune
- ✓ Le travail sans demande : techniques d'accroche et entretien motivationnel
- ✓ La gestion des passages à l'acte : contenance psychique et physique

L'interface judiciaire et l'écrit d'expertise

- ✓ Le mandat comme outil clinique : la triangulation de la relation éducative
- ✓ L'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive : outils criminologiques et cliniques
- ✓ L'écrit judiciaire : l'évolution de la personnalité et la

MÉTHODES

- ✓ Analyse de jurisprudences et de dossiers PJJ anonymisés
- ✓ Études de cas cliniques (parcours délinquants)
- ✓ Analyse de pratiques sur des situations de violence
- ✓ Atelier d'écriture d'une proposition éducative judiciaire

MODALITÉS

Positionnement initial : quiz expert sur le CJPM

Évaluation formative : analyse clinique d'un passage à l'acte

Évaluation finale : rédaction d'une proposition éducative judiciaire sur cas complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou psychologue clinicien expert près les tribunaux, spécialisé en criminologie juvénile et clinique de l'adolescent difficile

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, schémas de procédure CJPM, textes de référence (Aichhorn, Freud, Jeammet)

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : éducateurs (PJJ, CER, CEF, MECS), cadres socio-judiciaires, psychologues

 **Prérequis** : connaissance des bases de la

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

INTERVENTION SYSTÉMIQUE SOUS MANDAT JUDICIAIRE

Travailler avec les familles non demandeuses

Comment aider une famille qui n'a rien demandé ? La formation outille les professionnels mandatés pour transformer une obligation judiciaire en espace de changement, en articulant le cadre de la mesure avec

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer la demande, la commande judiciaire et le besoin pour clarifier le mandat
- ✓ Analyser les résistances familiales comme une logique de protection du système
- ✓ Mobiliser le cadre du mandat comme tiers structurant de la relation
- ✓ Conduire un entretien familial dans un contexte de contrôle social
- ✓ Évaluer l'évolution de la situation et en rendre compte au magistrat

PROGRAMME

Le mandat et le paradoxe de l'aide contrainte

- ✓ Demande, commande judiciaire et besoin
- ✓ Le double mandat : aide et contrôle social
- ✓ Le cadre de la mesure d'assistance éducative en milieu ouvert comme tiers structurant (art. 375-2 du Code civil)

Lecture systémique de la famille non demandeuse

- ✓ Les résistances comme logique de protection du système
- ✓ Les loyautés familiales et les coalitions
- ✓ L'homéostasie familiale face au changement

Conduire l'intervention et rendre compte

- ✓ Les techniques d'entretien : alliance, recadrage, questionnement circulaire
- ✓ La gestion de l'opposition et de la disqualification
- ✓ Le rapport au magistrat : observation, analyse et préconisation

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (systémie et clinique du mandat)
- ✓ Analyse de situations apportées par les participants
- ✓ Jeux de rôle (entretien sous contrainte)
- ✓ Atelier d'écriture du rapport au magistrat

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des représentations du mandat

Évaluation formative : jeu de rôle d'un entretien familial sous contrainte

Évaluation finale : analyse systémique d'une situation et trame de rapport au juge

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Thérapeute familial systémicien ou cadre socio-éducatif expérimenté en mesures judiciaires (AEMO, investigation), formé à l'approche systémique

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, trames de rapport, supports systémiques

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : travailleurs sociaux (AEMO, AED, investigation), psychologues, chefs de service

 **Prérequis** : exercer ou être amené à exercer dans le cadre de mesures judiciaires

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

CRIMINOLOGIE JUVÉNILE ET RÉPONSE ÉDUCATIVE

Comprendre le passage à l'acte et prévenir la récidive

Donner aux professionnels une grille de lecture criminologique et clinique du passage à l'acte adolescent, pour distinguer les profils, évaluer le risque de réitération et construire une réponse éducative ajustée dans le cadre du CJPM.

OBJECTIFS

- ✓ Mobiliser les apports de la criminologie et de la psychopathologie pour analyser le passage à l'acte
- ✓ Distinguer les différentes logiques de transgression à l'adolescence
- ✓ Évaluer les facteurs de risque et de protection liés à la réitération
- ✓ Construire une réponse éducative graduée articulée au cadre pénal (CJPM)
- ✓ Mobiliser les leviers de désistance pour soutenir la sortie de délinquance

PROGRAMME

Comprendre le passage à l'acte

- ✓ Repères de criminologie et facteurs explicatifs
- ✓ La psychopathologie de l'adolescent : agir, limite et symbolisation
- ✓ Les typologies de transgression : initiatique, symptomatique, structurelle

Évaluer le risque et les ressources

- ✓ Les facteurs de risque et de protection
- ✓ L'évaluation de la réitération et ses limites éthiques
- ✓ Les ressources individuelles, familiales et environnementales

Construire la réponse éducative

- ✓ Le cadre du CJPM (en vigueur depuis le 30 septembre 2021) et la réponse graduée
- ✓ Les leviers de la désistance et de la sortie de délinquance
- ✓ La fonction structurante du cadre et de la sanction éducative

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (criminologie, psychopathologie de l'adolescent)
- ✓ Études de cas et de parcours délinquants
- ✓ Analyse de pratiques sur situations professionnelles
- ✓ Atelier de construction d'une réponse éducative

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations de la délinquance

Évaluation formative : analyse d'un parcours délinquant

Évaluation finale : élaboration d'une réponse éducative sur une situation complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Criminologue, psychologue clinicien ou cadre de la PJJ spécialisé en clinique de l'adolescent et en justice pénale des mineurs

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports de cas, bibliographie de référence

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : éducateurs (PJJ, CER, CEF, MECS), psychologues, cadres socio-judiciaires

 **Prérequis** : connaissance des bases de la protection de l'enfance

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Cadre juridique, parcours migratoire et projet

Outils pour les professionnels pour accompagner les MNA dans toutes leurs dimensions : maîtriser le cadre juridique de l'évaluation et de la mise à l'abri, comprendre l'impact du parcours migratoire et du trauma,

OBJECTIFS

- ✓ Appliquer le cadre juridique de l'évaluation de la minorité et de la mise à l'abri
- ✓ Analyser l'impact du parcours migratoire et du psychotraumatisme sur l'accompagnement
- ✓ Repérer les indices de traite des êtres humains et d'exploitation
- ✓ Adapter la relation éducative aux enjeux interculturels et de langue
- ✓ Anticiper le passage à la majorité et la sécurisation du droit au séjour

PROGRAMME

Cadre juridique et institutionnel

- ✓ L'évaluation de la minorité : faisceau d'indices, limites des examens osseux, marge d'erreur et bénéfice du doute
- ✓ L'accueil provisoire d'urgence (mise à l'abri, art. R221-11 CASF) et l'appui à l'évaluation de la minorité (AEM)
- ✓ La prise en charge à l'ASE sans condition de nationalité

Parcours migratoire et clinique du trauma

- ✓ Les routes migratoires et les violences subies
- ✓ Le psychotraumatisme et ses manifestations
- ✓ Le repérage de la traite des êtres humains et de l'exploitation

Relation éducative et projet vers la majorité

- ✓ L'accompagnement interculturel et la place de la langue
- ✓ La scolarisation, la formation et l'insertion
- ✓ Le droit au séjour du jeune majeur (CESEDA, art. L.423-22 et L.435-3) et la prévention de la rupture

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques et cliniques
- ✓ Études de situations et de parcours
- ✓ Analyse de pratiques interculturelles
- ✓ Atelier de construction d'un projet pour le jeune majeur

MODALITÉS

Positionnement initial : quiz sur le cadre juridique MNA

Évaluation formative : étude d'une situation de parcours migratoire

Évaluation finale : élaboration d'un projet d'accompagnement vers la majorité

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Juriste en droit des étrangers, éducateur spécialisé expert MNA ou psychologue formé au psychotraumatisme et à l'interculturalité

MOYENS

-  **Matériel** : salle équipée, fiches juridiques actualisées, bibliographie
-  **Durée** : 3 jours (21 heures) — format hybride possible
-  **Public** : éducateurs, travailleurs sociaux (ASE, structures MNA), juristes, psychologues
-  **Prérequis** : expérience auprès du public MNA
-  **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

CONDUITES ADDICTIVES ET RÉDUCTION DES RISQUES

Posture éducative et prévention chez l'adolescent

Dépasser l'injonction d'abstinence pour adopter une posture éducative réaliste : comprendre les fonctions de la consommation à l'adolescence, inscrire l'accompagnement dans la logique de réduction des risques et soutenir le pouvoir d'agir du jeune.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer usage, usage nocif et dépendance selon les repères cliniques
- ✓ Analyser les fonctions psychiques et sociales de la consommation à l'adolescence
- ✓ Mobiliser les principes de la réduction des risques et des dommages
- ✓ Conduire un entretien motivationnel adapté à l'ambivalence
- ✓ Articuler la posture éducative avec le réseau de soin spécialisé

PROGRAMME

Comprendre les conduites addictives

- ✓ Usage, usage nocif et dépendance
- ✓ Les produits, les addictions comportementales et les écrans
- ✓ Les fonctions de la consommation à l'adolescence

La réduction des risques comme cadre

- ✓ Les principes et l'éthique de la réduction des risques et des dommages
- ✓ Le dépassement de l'injonction d'abstinence
- ✓ Le soutien au pouvoir d'agir et à l'autodétermination

Posture éducative et réseau

- ✓ L'entretien motivationnel et le travail de l'ambivalence
- ✓ La juste distance et la gestion de ses propres représentations
- ✓ L'articulation avec le réseau spécialisé (CJC, CSAPA, CAARUD)

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (addictologie, psychologie de l'adolescent)
- ✓ Études de situations
- ✓ Mises en situation d'entretien motivationnel
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations des addictions

Évaluation formative : jeu de rôle d'entretien motivationnel

Évaluation finale : analyse d'une situation et proposition d'accompagnement

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Addictologue, psychologue ou éducateur spécialisé expérimenté en addictologie et en prévention auprès des adolescents

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports de prévention, bibliographie

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs de prévention, infirmiers

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS EN SITUATION DE PROSTITUTION

Michetonnage, emprise numérique et protection de l'enfance

Comprendre et repérer un phénomène en forte progression : la prostitution des mineurs, ses formes contemporaines (michetonnage, cyber-proxénétisme) et les mécanismes d'emprise, pour protéger des

OBJECTIFS

- ✓ Définir le cadre légal protecteur (loi n° 2002-305 du 4 mars 2002) qui qualifie le mineur de victime en danger
- ✓ Repérer les indices et les formes contemporaines (michetonnage, cyber-proxénétisme)
- ✓ Analyser les mécanismes d'emprise psychologique et de recrutement numérique
- ✓ Adapter la relation éducative à l'ambivalence et au déni de la victime
- ✓ Mobiliser le réseau partenarial et les obligations de signalement

PROGRAMME

Cadre légal et compréhension du phénomène

- ✓ La loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 : le mineur réputé en danger et protégé au titre de l'assistance éducative
- ✓ Les formes contemporaines : michetonnage, escorting, cyber-proxénétisme
- ✓ Les facteurs de vulnérabilité et les parcours

Emprise et recrutement numérique

- ✓ Les mécanismes psychologiques de l'emprise
- ✓ Le rôle des réseaux sociaux et des plateformes
- ✓ Le déni, l'ambivalence et le sentiment de toute-puissance

Protéger et accompagner

- ✓ Le repérage des signes et l'évaluation du danger
- ✓ Les obligations de signalement (art. 40 du Code de procédure pénale)
- ✓ Le travail en réseau et l'accompagnement de la sortie

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques et cliniques
- ✓ Études de situations et de parcours
- ✓ Analyse des mécanismes d'emprise
- ✓ Atelier sur le repérage et le signalement

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations du phénomène

Évaluation formative : analyse d'une situation de repérage

Évaluation finale : élaboration d'une stratégie d'accompagnement et de protection

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue clinicien, éducateur spécialisé expert du sujet ou juriste spécialisé en protection de l'enfance et infractions sexuelles

MOYENS

Matériel : salle équipée, fiches repères, bibliographie et ressources institutionnelles

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : éducateurs, travailleurs sociaux (ASE, MECS, prévention spécialisée), psychologues, infirmiers scolaires

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

PROTECTION DE L'ENFANCE : PROJET, PARCOURS ET ÉCRITS

Au-delà de la clinique, l'accompagnement d'un enfant confié repose sur des actes précis : un projet construit avec lui et avec les siens, un accueil préparé, des écrits qui engagent l'établissement devant le magistrat et le département, une sortie anticipée. Les formations de cette thématique outillent ces gestes, de l'admission à la majorité, et sécurisent la relation aux autorités judiciaires et départementales.

Les formations associées

Le projet pour l'enfant et le projet personnalisé

Du référentiel réglementaire à la co-construction avec le mineur

Construire le projet avec l'enfant et ses parents

Conduire l'entretien de co-construction et traiter le désaccord

Travailler avec des parents empêchés

Parent réfractaire, parent absent, parent en difficulté

L'admission et les premiers jours de l'accueil

Le temps qui décide de la suite du placement

Préparer la majorité et l'accès à l'autonomie

Entretien préparatoire, personne de confiance et parrainage

Scolarité, décrochage et alliance avec l'école

Sécuriser le parcours scolaire de l'enfant confié

Le rapport au juge des enfants et l'audience

De l'écrit transmis à la parole tenue devant le magistrat

L'articulation avec le référent ASE et les instances

Rapports de situation, commissions et contradictoire

Information préoccupante et signalement

Repérer, qualifier, transmettre, assumer la suite

LE PROJET POUR L'ENFANT ET LE PROJET PERSONNALISÉ

Du référentiel réglementaire à la co-construction avec le mineur

Le projet pour l'enfant est un document réglementé, trop souvent réduit à une formalité administrative. Articuler l'exigence du référentiel, la participation effective du mineur et la traduction en objectifs éducatifs tenables au quotidien.

OBJECTIFS

- ✓ Situer le projet pour l'enfant (art. L.223-1-1 CASF) et le projet personnalisé dans les documents obligatoires
- ✓ Appliquer le référentiel fixé par le décret n° 2016-1283 du 28 septembre 2016
- ✓ Formaliser les attentes du mineur et des titulaires de l'autorité parentale dans le document
- ✓ Formuler des objectifs éducatifs observables, datés et évaluables
- ✓ Conduire la révision du projet et tracer les écarts constatés

PROGRAMME

Le cadre réglementaire

- ✓ La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 et l'article L. 223-1-1 CASF
- ✓ Le référentiel du décret n° 2016-1283 (art. D. 223-12 à D.223-17 CASF)
- ✓ L'articulation entre projet pour l'enfant, projet personnalisé et document individuel de prise en charge

Formaliser le projet

- ✓ La place des attentes du mineur et des titulaires de l'autorité parentale
- ✓ La traduction d'un besoin identifié en objectif observable
- ✓ Les indicateurs de progression et leur échéance

La vie du document

- ✓ Le rythme des révisions et les événements déclencheurs
- ✓ La traçabilité des écarts entre objectifs et réalisations
- ✓ La transmission au référent ASE et au magistrat

MÉTHODES

- ✓ Étude du référentiel réglementaire
- ✓ Ateliers de reformulation d'objectifs éducatifs
- ✓ Simulation d'un entretien de recueil des attentes
- ✓ Analyse de projets anonymisés apportés par l'établissement

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse d'un projet existant

Évaluation formative : reformulation d'objectifs éducatifs

Évaluation finale : élaboration d'un projet personnalisé sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre d'établissement ou **consultant en ingénierie de parcours**, expert des documents obligatoires en protection de l'enfance

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, référentiel réglementaire, trames de projet

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : éducateurs, chefs de service, psychologues, coordinateurs de parcours (MECS, ASE)

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

CONSTRUIRE LE PROJET AVEC L'ENFANT ET SES PARENTS

Conduire l'entretien de co-construction et traiter le désaccord

Recueillir la parole d'un enfant sur son propre placement, faire place à un parent qui le conteste, produire un accord sans le fabriquer : la co-construction du projet est un exercice d'entretien avant d'être un exercice d'écriture.

OBJECTIFS

- ✓ Préparer l'entretien de projet selon l'âge, le discernement et la place de chacun
- ✓ Conduire un entretien de recueil des attentes sans induire la réponse
- ✓ Associer les titulaires de l'autorité parentale à l'élaboration du projet
- ✓ Traiter un désaccord entre l'enfant, ses parents et l'institution
- ✓ Restituer dans l'écrit la parole recueillie et les désaccords

PROGRAMME

Préparer la rencontre

- ✓ Le discernement de l'enfant (art. 388-1 du Code civil) et le cadre d'entretien
- ✓ La place de chacun dans le projet pour l'enfant (art. L.223-1-1 du Code de l'action sociale et des familles)
- ✓ L'information préalable sur ce qui sera écrit et à qui (art. L.311-3 du même code)

Recueillir la parole de l'enfant

- ✓ Les techniques d'entretien non inductif adaptées à l'âge
- ✓ Le silence, le refus de parler et la parole empruntée
- ✓ La distinction entre le souhait exprimé et le besoin identifié

Associer les parents

- ✓ L'exercice de l'autorité parentale pendant le placement (art. 375-7 du Code civil)
- ✓ La reconnaissance des compétences parentales
- ✓ La conduite d'un entretien à plusieurs voix

Traiter le désaccord

- ✓ Le désaccord sur l'orientation, les droits de visite, le retour
- ✓ L'arbitrage institutionnel et sa motivation
- ✓ L'écrit qui rend compte d'un accord partiel ou d'un désaccord

MÉTHODES

- ✓ Mises en situation d'entretien observées et reprises collectivement
- ✓ Analyse de verbatims d'entretiens anonymisés
- ✓ Jeux de rôle à trois voix : enfant, parent, professionnel
- ✓ Atelier d'écriture de la restitution

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des pratiques d'entretien de projet

Évaluation formative : conduite d'un entretien simulé

Évaluation finale : conduite d'un entretien complexe et restitution écrite

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue clinicien ou **cadre socio-éducatif** expérimenté dans la conduite d'entretiens de projet avec des enfants confiés et leurs familles

MOYENS

- Matériel** : salle équipée, trames d'entretien, verbatims anonymisés, grilles d'observation
- Durée** : 3 jours (21 heures)
- Public** : éducateurs référents, psychologues, chefs de service (MECS, ASE)
- Prérequis** : exercer une fonction de référence auprès d'enfants confiés
- Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

TRAVAILLER AVEC DES PARENTS EMPÊCHÉS

Parent réfractaire, parent absent, parent en difficulté

**Le parent qui ne vient pas, ne répond plus, promet et ne tient pas, ou ne lit pas le courrier qu'on lui envoie.
Maintenir une alliance de travail avec un parent empêché, et qualifier son absence dans un écrit sans la transformer en désintérêt.**

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer les formes d'empêchement : refus, évitement, honte, précarité, trouble, langue
- ✓ Analyser la fonction protectrice d'un refus de collaborer
- ✓ Adapter les modalités de contact aux capacités du parent
- ✓ Maintenir l'alliance avec un parent qui ne se présente pas
- ✓ Qualifier l'absence parentale sans lui prêter d'intention

PROGRAMME

Lire l'empêchement

- ✓ Refus, évitement et sidération : des logiques différentes
- ✓ La honte, la disqualification et la peur du jugement
- ✓ Les empêchements matériels : précarité, mobilité, horaires, garde

Les capacités et leurs limites

- ✓ Trouble psychique, atteinte cognitive, déficience intellectuelle
- ✓ L'illettrisme et la maîtrise de la langue
- ✓ L'adaptation des supports d'information et des convocations (art. L.311-3 du Code de l'action sociale et des familles)

Maintenir l'alliance

- ✓ Les techniques d'accroche auprès d'un parent non demandeur
- ✓ Le maintien du lien à distance et par des tiers (art. 375-7 du Code civil)
- ✓ La place du parent absent dans le récit fait à l'enfant

Rendre compte

- ✓ La qualification factuelle des tentatives de contact
- ✓ La distinction entre incapacité, empêchement et désintérêt
- ✓ La qualification erronée et le délaissement parental (art. 381-1 et 381-2 du Code civil)

MÉTHODES

- ✓ Analyse de situations apportées par les participants
- ✓ Jeux de rôle d'entretien avec un parent non demandeur
- ✓ Travail sur les supports de convocation et d'information de l'établissement
- ✓ Atelier d'écriture sur la qualification de l'absence

MODALITÉS

Positionnement initial : recensement des situations d'empêchement rencontrées

Évaluation formative : jeu de rôle d'un entretien avec un parent réfractaire

Évaluation finale : élaboration d'une stratégie de lien sur une situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue clinicien ou **travailleur social** expérimenté dans l'accompagnement des familles en protection de l'enfance et le travail avec les parents non demandeurs

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports de convocation, trames d'écrits, situations anonymisées

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : éducateurs, psychologues, assistants de service social, chefs de service (MECS, ASE)

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

L'ADMISSION ET LES PREMIERS JOURS DE L'ACCUEIL

Le temps qui décide de la suite du placement

Un enfant arrive sans avoir choisi, parfois sans avoir compris. Ce qui se joue les premiers jours conditionne la suite : préparer l'arrivée, remettre effectivement les documents, installer, et recueillir ce qui servira au projet.

OBJECTIFS

- ✓ Préparer l'arrivée d'un mineur à partir des éléments transmis par le service gardien
- ✓ Conduire l'entretien d'accueil avec l'enfant et les titulaires de l'autorité parentale
- ✓ Remettre et expliquer les documents obligatoires de façon adaptée à l'âge
- ✓ Organiser l'installation matérielle et les premières nuits
- ✓ Recueillir les éléments initiaux qui alimenteront le projet personnalisé

PROGRAMME

Préparer l'arrivée

- ✓ Les informations transmises par le service gardien et leurs manques
- ✓ La préparation du groupe d'enfants déjà accueillis
- ✓ L'organisation matérielle : chambre, affaires personnelles, trousseau

Accueillir

- ✓ L'entretien d'accueil avec l'enfant et avec ses parents
- ✓ La remise du livret d'accueil et du document individuel de prise en charge (art. L.311-4 CASF)
- ✓ L'explication du placement : ce que l'enfant a compris et ce qu'il ignore

Les premiers jours

- ✓ Les repères du quotidien et les premières nuits
- ✓ La séparation, l'idéalisation de la famille et la mise à l'épreuve du cadre
- ✓ Le recueil initial des besoins et des ressources

MÉTHODES

- ✓ Analyse d'admissions récentes de l'établissement
- ✓ Mises en situation d'entretien d'accueil
- ✓ Travail sur les documents remis aux enfants et aux familles
- ✓ Construction d'un protocole d'admission

MODALITÉS

Positionnement initial : description du processus d'admission actuel

Évaluation formative : simulation d'un entretien d'accueil

Évaluation finale : formalisation d'un protocole d'admission et d'accueil

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre socio-éducatif ou **éducateur spécialisé** expérimenté en internat de protection de l'enfance

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, documents d'accueil de l'établissement, trames de protocole

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : équipes éducatives, maîtres de maison, surveillants de nuit, chefs de service

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PRÉPARER LA MAJORITÉ ET L'ACCÈS À L'AUTONOMIE

Entretien préparatoire, personne de confiance et parrainage

La sortie à dix-huit ans reste le point de rupture le plus documenté du secteur. Mettre en œuvre les obligations issues de la loi du 7 février 2022 et construire, dès seize ans, un passage à la majorité qui ne soit pas un décrochage.

OBJECTIFS

- ✓ Situer les obligations relatives à l'accompagnement vers la majorité (art. L.222-5-1 CASF)
- ✓ Conduire l'entretien préparatoire à la majorité et en formaliser les suites
- ✓ Accompagner le mineur dans la désignation d'une personne de confiance (art. L.223-1-3 CASF)
- ✓ Mobiliser le parrainage et le mentorat comme ressources de parcours (art. L.221-2-6 CASF)
- ✓ Constituer le dossier d'accès aux droits du jeune majeur

PROGRAMME

Le cadre de la sortie

- ✓ Les obligations issues de la loi n° 2022-140 du 7 février 2022
- ✓ L'entretien préparatoire à la majorité et son calendrier
- ✓ Le contrat jeune majeur et ses conditions

Préparer avec le jeune

- ✓ L'évaluation des acquis d'autonomie et des besoins subsistants
- ✓ La désignation d'une personne de confiance et la mobilisation du parrainage
- ✓ Le travail sur la représentation de la sortie et sur la peur du vide

Sécuriser l'accès aux droits

- ✓ Logement, ressources, santé, formation : les démarches et leur calendrier
- ✓ La situation particulière du jeune majeur étranger
- ✓ La continuité du lien après la sortie

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques appuyés sur les textes en vigueur
- ✓ Simulation d'un entretien préparatoire à la majorité
- ✓ Construction d'un rétroplanning de sortie sur situation réelle
- ✓ Recensement des ressources du territoire

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des pratiques actuelles de préparation à la sortie

Évaluation formative : conduite d'un entretien préparatoire simulé

Évaluation finale : élaboration d'un plan de sortie complet sur une situation

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Éducateur spécialisé ou **cadre socio-éducatif** expérimenté dans l'accompagnement des jeunes majeurs, ou **juriste** spécialisé en droit de l'enfance

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, fiches juridiques actualisées, trames de rétroplanning

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : éducateurs, chefs de service, psychologues, assistants de service social (MECS, ASE)

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

SCOLARITÉ, DÉCROCHAGE ET ALLIANCE AVEC L'ÉCOLE

Sécuriser le parcours scolaire de l'enfant confié

**Le placement bouscule la scolarité : changement d'établissement, absences, exclusions, orientation subie.
Construire une alliance réelle avec l'école et tenir la place du lieu d'accueil dans le parcours scolaire.**

OBJECTIFS

- ✓ Situer les responsabilités respectives du lieu d'accueil, des parents et de l'école
- ✓ Organiser l'inscription et la continuité scolaire lors d'un changement de lieu
- ✓ Préparer et tenir la place du professionnel dans les instances scolaires
- ✓ Repérer les signes de décrochage et déclencher les leviers disponibles
- ✓ Accompagner une exclusion temporaire ou définitive sans rupture de parcours

PROGRAMME

Qui décide quoi et la continuité du parcours

- ✓ L'autorité parentale et les actes usuels en matière scolaire : la présomption d'accord entre parents (art. 372-2 du Code civil)
- ✓ Le rôle du lieu d'accueil et celui du service gardien
- ✓ L'inscription, le transfert de dossier et le suivi du travail scolaire au quotidien

Les instances scolaires

- ✓ L'équipe éducative, l'équipe de suivi de scolarisation et le conseil de classe
- ✓ La préparation de la réunion et les éléments transmissibles
- ✓ Le conseil de discipline et la préparation de l'adolescent

Décrochage et orientation

- ✓ Le repérage des signes précoces d'absentéisme et de décrochage, au regard de l'instruction obligatoire (art. L.131-1 du Code de l'éducation) et de l'obligation de formation des 16-18 ans instaurée par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019
- ✓ Les leviers : aménagement, alternance, dispositifs de raccrochage
- ✓ L'orientation choisie et l'orientation subie

MÉTHODES

- ✓ Analyse de parcours scolaires d'enfants accueillis
- ✓ Mises en situation de participation à une instance scolaire
- ✓ Recensement des ressources scolaires du territoire
- ✓ Apports sur les dispositifs mobilisables

MODALITÉS

Positionnement initial : état des lieux des situations scolaires de l'établissement

Évaluation formative : préparation d'une instance scolaire

Évaluation finale : élaboration d'un plan d'accompagnement scolaire sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Éducateur spécialisé ou **cadre socio-éducatif** expérimenté dans le lien entre protection de l'enfance et institution scolaire

MOYENS

Matériel : salle équipée, supports d'instances, annuaire des ressources du territoire

Durée : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

Public : éducateurs, chefs de service, psychologues, maîtres de maison (MECS, ASE)

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

LE RAPPORT AU JUGE DES ENFANTS ET L'AUDIENCE

De l'écrit transmis à la parole tenue devant le magistrat

Le rapport engage l'établissement et oriente une décision qui touche la vie d'un enfant. Construire un écrit qui éclaire sans décider à la place du juge, et tenir sa place à l'audience, dans le respect du contradictoire.

OBJECTIFS

- ✓ Situer le rapport de l'établissement dans la procédure d'assistance éducative
- ✓ Structurer un rapport distinguant les faits, l'évolution constatée et la préconisation
- ✓ Argumenter une préconisation sans se substituer à la décision du magistrat
- ✓ Appliquer le principe du contradictoire dans la rédaction et la communication du rapport
- ✓ Tenir sa place à l'audience et répondre aux questions du juge

PROGRAMME

La procédure et le contradictoire

- ✓ Le juge des enfants, sa saisine et son office (art. 375 et suivants du Code civil)
- ✓ Le calendrier de la mesure et les échéances de rapport
- ✓ L'accès des parties au dossier et le principe du contradictoire

Construire et argumenter le rapport

- ✓ La structure : situation, évolution, analyse, préconisation
- ✓ La qualification des faits et la restitution de la parole de l'enfant
- ✓ Ce qui se préconise et ce qui se décide : la limite à ne pas franchir

L'audience

- ✓ La préparation de l'enfant et son audition (art. 388-1 du Code civil)
- ✓ La place du professionnel et la réponse aux questions du magistrat
- ✓ L'après-audience : restitution à l'enfant, à la famille et à l'équipe

MÉTHODES

- ✓ Analyse de rapports anonymisés et de décisions
- ✓ Atelier de réécriture d'une préconisation
- ✓ Mise en situation d'audience
- ✓ Apports juridiques appuyés sur les textes en vigueur

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse d'un rapport produit par le participant

Évaluation formative : réécriture d'une préconisation argumentée

Évaluation finale : rédaction d'un rapport complet sur cas complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Magistrat honoraire de la jeunesse, juriste spécialisé en assistance éducative ou cadre socio-judiciaire expérimenté

MOYENS

Matériel : salle équipée, rapports anonymisés, schémas de procédure, textes de référence

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : éducateurs référents, chefs de service, psychologues (MECS, ASE)

Prérequis : produire ou valider des rapports destinés au magistrat

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

L'ARTICULATION AVEC LE RÉFÉRENT ASE ET LES INSTANCES

Rapports de situation, commissions et contradictoire

L'établissement accueille, le département décide. Entre les deux circulent des rapports, des commissions et des désaccords d'orientation. Outiller une coopération qui protège le parcours de l'enfant plutôt qu'elle ne l'enlise.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer les responsabilités de l'établissement, du référent ASE et de l'inspecteur enfance
- ✓ Produire un rapport de situation répondant aux attentes du service gardien
- ✓ Préparer et tenir une instance de parcours ou une commission
- ✓ Formuler un désaccord institutionnel sur une orientation de façon argumentée
- ✓ Garantir le contradictoire vis-à-vis de l'enfant et de sa famille

PROGRAMME

Qui décide quoi

- ✓ Le service gardien, l'établissement et la délégation d'accueil (art. 375-3 du Code civil et art. L.221-1 du Code de l'action sociale et des familles)
- ✓ Le référent ASE, l'inspecteur enfance et leurs champs de décision
- ✓ Les articulations avec le magistrat et avec les partenaires

Le rapport de situation

- ✓ Les attentes du service gardien et les échéances de transmission : le rapport annuel de situation (art. L.223-5 du Code de l'action sociale et des familles)
- ✓ La structure et la qualification des éléments transmis
- ✓ L'articulation avec le projet pour l'enfant (art. L. 223-1-1 du Code de l'action sociale et des familles)

Instances, désaccord et contradictoire

- ✓ La préparation et la conduite d'une commission réunissant plusieurs institutions
- ✓ La formulation argumentée d'un désaccord sur l'orientation
- ✓ L'information de l'enfant et de sa famille sur ce qui est transmis (art. L.223-1 du Code de l'action sociale et des familles)

MÉTHODES

- ✓ Analyse de rapports de situation anonymisés
- ✓ Simulation d'une commission réunissant plusieurs institutions
- ✓ Travail sur les échanciers de l'établissement
- ✓ Apports sur les compétences respectives des acteurs

MODALITÉS

Positionnement initial : cartographie des interlocuteurs et des échéances

Évaluation formative : préparation d'une synthèse

Évaluation finale : rédaction d'un rapport de situation et argumentation d'une orientation

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre de l'aide sociale à l'enfance ou cadre d'établissement expérimenté dans la relation entre service gardien et lieu d'accueil

MOYENS

-  **Matériel** : salle équipée, trames de rapport, supports d'instance
-  **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible
-  **Public** : éducateurs référents, chefs de service, directions (MECS)
-  **Prérequis** : aucun
-  **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

INFORMATION PRÉOCCUPANTE ET SIGNALEMENT

Repérer, qualifier, transmettre, assumer la suite

Entre le doute d'un professionnel et la transmission à la cellule départementale ou au procureur, il y a une chaîne de décisions que chacun doit connaître. Repérer, qualifier sans surinterpréter, transmettre dans les formes, et tenir la relation après.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer l'information préoccupante et le signalement au procureur selon les critères applicables
- ✓ Repérer les indices de danger ou de risque de danger dans le quotidien de l'accueil
- ✓ Qualifier une situation en faits datés, sourcés et vérifiables
- ✓ Appliquer les obligations de transmission et les protections légales du professionnel
- ✓ Tenir la relation avec l'enfant et sa famille après une transmission

PROGRAMME

Le cadre juridique

- ✓ L'information préoccupante et la cellule départementale de recueil (art. L.226-3 CASF)
- ✓ Le signalement au procureur de la République (art. 40 du Code de procédure pénale)
- ✓ La levée du secret professionnel et la protection du professionnel (art. 226-14 du Code pénal)

Repérer et qualifier

- ✓ Les indices de danger chez un mineur déjà confié
- ✓ Les révélations : accueillir la parole sans provoquer le récit
- ✓ La distinction entre le fait constaté et l'interprétation

Transmettre et tenir la suite

- ✓ La rédaction de l'écrit de transmission et le circuit interne de décision
- ✓ L'information de la famille et ses exceptions
- ✓ La relation à l'enfant après la transmission et l'attente sans nouvelle

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques appuyés sur les textes en vigueur
- ✓ Analyse de situations de doute apportées par les participants
- ✓ Atelier d'écriture d'un écrit de transmission
- ✓ Construction du circuit interne de l'établissement

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations du signalement

Évaluation formative : qualification d'une situation ambiguë

Évaluation finale : rédaction d'un écrit de transmission sur cas complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Juriste spécialisé en protection de l'enfance ou **cadre de cellule départementale de recueil des informations préoccupantes**

MOYENS

Matériel : salle équipée, fiches repères juridiques, trames de transmission

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : ensemble des professionnels de l'établissement, surveillants de nuit et maîtres de maison compris

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

HANDICAP, NEURODÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION ADAPTÉE

Accompagner les personnes en situation de handicap suppose des savoirs actualisés et des pratiques fondées sur les recommandations de bonnes pratiques. Les formations de cette thématique outillent les professionnels pour comprendre les troubles du neurodéveloppement, prévenir et analyser les comportements-problèmes, adapter la communication et soutenir l'autodétermination, l'inclusion et la qualité de vie.

Les formations associées

Trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Comprendre et accompagner selon les recommandations HAS

TDAH et troubles « DYS »

Repérer et soutenir les troubles des apprentissages

Gérer les comportements-problèmes

Analyse fonctionnelle et stratégies d'intervention

Troubles psychiques et handicap psychique

Accompagner le rétablissement et l'inclusion

L'accompagnement du polyhandicap au quotidien

Communication, soin et qualité de vie

Communication alternative et augmentée (CAA)

Outils et stratégies de communication

La méthode FALC

Rendre l'information facile à lire et à comprendre

Vie affective, intime et sexuelle

Accompagner dans le respect des droits et du consentement

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Comprendre et accompagner selon les recommandations HAS

Acquérir une compréhension actualisée du TSA et des pratiques recommandées par la HAS : repérer le fonctionnement singulier de la personne, adapter l'environnement et la communication, et construire un accompagnement précoce, personnalisé et fondé sur les preuves.

OBJECTIFS

- ✓ Décrire le TSA comme trouble du neurodéveloppement selon les classifications actuelles (DSM-5, CIM-11)
- ✓ Repérer les particularités sensorielles, cognitives et communicationnelles de la personne
- ✓ Mobiliser les interventions recommandées par la HAS (développementales et comportementales)
- ✓ Adapter l'environnement et les supports pour réduire les obstacles
- ✓ Soutenir l'autodétermination et la participation de la personne et de sa famille

PROGRAMME

Comprendre le TSA aujourd'hui

- ✓ Le TSA comme trouble du neurodéveloppement (DSM-5, CIM-11)
- ✓ Les particularités sensorielles, cognitives et de la communication sociale
- ✓ Les troubles fréquemment associés (TDI, troubles « DYS », épilepsie) Recommandations HAS : mineurs 2026 ; adultes HAS/Anesm 2017 Interventions développementales et comportementales précoces (ABA, ESDM, TEACCH) Approches non recommandées, dont la psychanalyse : points de vigilance

Les recommandations de bonnes pratiques

Accompagner au quotidien

- ✓ La structuration de l'espace, du temps et des activités
- ✓ L'adaptation de la communication et des supports visuels
- ✓ Le projet personnalisé, l'autodétermination et la place de la famille

MÉTHODES

- ✓ Apports actualisés (recommandations HAS, neurosciences)
- ✓ Analyse de situations et études de cas
- ✓ Ateliers d'adaptation de supports et d'environnement
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les connaissances et représentations du TSA

Évaluation formative : étude de cas (adaptation de l'accompagnement)

Évaluation finale : élaboration d'un projet personnalisé d'intervention

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue spécialisé en TND, professionnel formé aux interventions recommandées ou intervenant d'un Centre de Ressources Autisme (CRA)

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports visuels et outils d'adaptation, bibliographie HAS

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire (IME, SESSAD, MAS, FAM)

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

TDAH ET TROUBLES « DYS »

Repérer et soutenir les troubles des apprentissages

Mieux comprendre les troubles du neurodéveloppement les plus fréquents (TDAH, troubles spécifiques des apprentissages) pour repérer leurs manifestations, dépasser les idées reçues et mettre en place des adaptations concrètes qui soutiennent la réussite et l'estime de soi.

OBJECTIFS

- ✓ Définir le TDAH et les troubles spécifiques des apprentissages comme troubles du neurodéveloppement
- ✓ Distinguer les manifestations propres à chaque trouble et leurs comorbidités
- ✓ Repérer les répercussions sur les apprentissages, l'attention et l'estime de soi
- ✓ Mettre en place des adaptations pédagogiques et environnementales
- ✓ Articuler l'accompagnement avec les familles et le réseau de soin

PROGRAMME

Comprendre les troubles du neurodéveloppement

- ✓ Le TDAH : inattention, hyperactivité, impulsivité
- ✓ Les troubles « DYS » : dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie
- ✓ Les comorbidités et le surinvestissement de l'effort

Repérer et comprendre les répercussions

- ✓ Les manifestations au quotidien et dans les apprentissages
- ✓ L'impact sur l'estime de soi et la relation aux autres
- ✓ Les fonctions exécutives, la charge cognitive et les repères de la recommandation HAS de 2024

Adapter l'accompagnement

- ✓ Les adaptations pédagogiques et environnementales
- ✓ Les outils de compensation et d'organisation
- ✓ Le travail avec la famille et le réseau de soin

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (neurodéveloppement, neuropsychologie)
- ✓ Études de cas et mises en situation
- ✓ Ateliers d'élaboration d'adaptations
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : quiz sur les troubles du neurodéveloppement

Évaluation formative : étude de cas d'adaptation

Évaluation finale : élaboration d'un plan d'adaptations sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Neuropsychologue, psychologue ou professionnel spécialisé en troubles du neurodéveloppement et des apprentissages

MOYENS

Matériel : salle équipée, exemples d'outils de compensation, bibliographie

Durée : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

Public : professionnels éducatifs, sociaux et médico-sociaux, AESH, enseignants spécialisés

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

GÉRER LES COMPORTEMENTS-PROBLÈMES

Analyse fonctionnelle et stratégies d'intervention

Passer d'une réaction subie à une analyse maîtrisée : comprendre la fonction du comportement-problème, l'évaluer méthodiquement et construire un plan d'intervention préventif et réactif, conformément aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS.

OBJECTIFS

- ✓ Définir le comportement-problème selon les recommandations de la HAS et le modèle écologique
- ✓ Conduire une analyse fonctionnelle pour identifier la ou les fonctions du comportement
- ✓ Repérer les facteurs déclenchants, les antécédents et les conséquences
- ✓ Élaborer un plan d'intervention articulant stratégies préventives et réactives
- ✓ Évaluer et réajuster les stratégies mises en œuvre

PROGRAMME

Comprendre le comportement-problème

- ✓ La définition de la HAS et le modèle écologique
- ✓ Les fonctions du comportement (obtenir, éviter, réguler)
- ✓ Le rôle des facteurs somatiques, douloureux et environnementaux

L'analyse fonctionnelle

- ✓ L'observation structurée et le recueil de données
- ✓ Le modèle des antécédents, comportement et conséquences
- ✓ La formulation des hypothèses fonctionnelles (RBPP HAS « Les comportements-problèmes », volets 1 et 2)

Le plan d'intervention

- ✓ Les stratégies préventives : environnement, communication, compétences alternatives
- ✓ Les stratégies réactives et la gestion de crise
- ✓ L'évaluation, le réajustement et la prévention des exclusions

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (recommandations HAS, analyse fonctionnelle)
- ✓ Études de situations cliniques
- ✓ Ateliers d'élaboration d'un plan d'intervention
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des pratiques actuelles face aux comportements

Évaluation formative : élaboration d'hypothèses fonctionnelles sur un cas

Évaluation finale : construction d'un plan d'intervention sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue formé à l'analyse fonctionnelle ou professionnel spécialisé en accompagnement du handicap et des TND

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, grilles d'observation et d'analyse fonctionnelle

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : professionnels des ESSMS (IME, MAS, FAM, foyers), psychologues, cadres

 **Prérequis** : exercer auprès de personnes en situation de handicap

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

TROUBLES PSYCHIQUES ET HANDICAP PSYCHIQUE

Accompagner le rétablissement et l'inclusion

Distinguer le handicap psychique du handicap mental et accompagner sans réduire la personne à sa pathologie : comprendre les troubles, soutenir le pouvoir d'agir et inscrire l'accompagnement dans une logique de rétablissement et d'inclusion.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer handicap psychique, handicap mental et trouble psychique
- ✓ Décrire les principaux troubles et leur retentissement fonctionnel
- ✓ Mobiliser les principes du rétablissement et du pouvoir d'agir
- ✓ Adapter la posture d'accompagnement aux fluctuations des troubles
- ✓ Articuler l'accompagnement social et le parcours de soin

PROGRAMME

Comprendre le handicap psychique

- ✓ Les distinctions : trouble psychique, handicap psychique, handicap mental
- ✓ Les principaux troubles et leur retentissement fonctionnel
- ✓ Le caractère fluctuant et invisible du handicap psychique

L'approche orientée rétablissement

- ✓ Les principes du rétablissement et du pouvoir d'agir
- ✓ La place de la personne et de ses choix (loi n° 2005-102 du 11 février 2005)
- ✓ La pair-aidance et les ressources communautaires

Accompagner au quotidien

- ✓ La posture d'accompagnement face aux fluctuations
- ✓ La gestion des moments de crise et la prévention
- ✓ L'articulation avec le soin (CMP, secteur) et les dispositifs (SAVS, SAMSAH, GEM)

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (psychopathologie, rétablissement)
- ✓ Études de situations
- ✓ Témoignages et analyse de parcours
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations du handicap psychique

Évaluation formative : analyse d'une situation d'accompagnement

Évaluation finale : élaboration d'un projet d'accompagnement orienté rétablissement

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue clinicien ou professionnel médico-social expérimenté en accompagnement du handicap psychique et en réhabilitation psychosociale

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports cliniques, bibliographie

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels médico-sociaux (SAVS, SAMSAH, foyers, ESAT), travailleurs sociaux

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

L'ACCOMPAGNEMENT DU POLYHANDICAP AU QUOTIDIEN

Communication, soin et qualité de vie

Acquérir les repères et les gestes justes pour accompagner la personne polyhandicapée : comprendre la complexité des situations, développer une communication non verbale fine, prévenir la douleur et

OBJECTIFS

- ✓ Définir le polyhandicap et ses retentissements somatiques, moteurs et cognitifs
- ✓ Développer une communication non verbale adaptée à la personne
- ✓ Repérer et prévenir la douleur et les complications somatiques
- ✓ Mettre en œuvre des soins de confort et un accompagnement du quotidien respectueux
- ✓ Soutenir la participation, le plaisir et la qualité de vie

PROGRAMME

Comprendre le polyhandicap

- ✓ La définition et les retentissements somatiques, moteurs et sensoriels
- ✓ Les troubles associés et la vulnérabilité somatique
- ✓ Le repérage et la prévention de la douleur

Communiquer et entrer en relation

- ✓ La communication non verbale et la lecture des signaux
- ✓ Les outils de communication adaptés La stimulation sensorielle à visée de confort, d'entrée en relation et de qualité de vie, dont les approches type Snoezelen

Accompagner le quotidien et la qualité de vie

- ✓ L'installation, le positionnement et les soins de confort
- ✓ L'accompagnement des repas et la prévention des fausses routes
- ✓ La participation, le plaisir et le projet personnalisé

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (polyhandicap, communication non verbale)
- ✓ Études de situations et analyse de pratiques
- ✓ Ateliers pratiques (installation, communication, stimulation)
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les connaissances du polyhandicap

Évaluation formative : analyse d'une situation d'accompagnement

Évaluation finale : élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Professionnel paramédical (ergothérapeute, psychomotricien) ou professionnel expérimenté en accompagnement du polyhandicap (MAS, EEAP)

MOYENS

-  **Matériel** : salle équipée, matériel d'installation et de communication adaptée
-  **Durée** : 3 jours (21 heures)
-  **Public** : professionnels d'accompagnement et de soin (MAS, FAM, EEAP, IME)
-  **Prérequis** : exercer auprès de personnes polyhandicapées
-  **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AUGMENTÉE (CAA)

Outils et stratégies de communication

Donner une voix à chacun : découvrir les principes et les outils de la CAA pour soutenir ou suppléer la communication des personnes sans langage oral fonctionnel, et inscrire ces outils dans le quotidien de l'accompagnement.

OBJECTIFS

- ✓ Définir la CAA et ses indications auprès des personnes sans langage oral fonctionnel
- ✓ Distinguer les différents outils (gestes, pictogrammes, supports numériques)
- ✓ Mettre en œuvre des stratégies de communication adaptées à la personne
- ✓ Modéliser et soutenir l'usage de la CAA au quotidien
- ✓ Impliquer l'entourage et l'équipe dans la continuité de la communication

PROGRAMME

Comprendre la CAA

- ✓ Les principes et les indications de la CAA
- ✓ Les composantes du langage et de la communication
- ✓ Les idées reçues et les conditions de réussite

Les outils de la CAA

- ✓ Les outils sans support (gestes, signes)
- ✓ Les outils avec support (pictogrammes, classeurs, tableaux)
- ✓ Les supports numériques et les synthèses vocales

Mettre en œuvre au quotidien

- ✓ La modélisation et l'incitation à la communication
- ✓ L'aménagement de l'environnement communicationnel
- ✓ L'implication de l'entourage et la continuité entre milieux de vie

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (CAA, développement de la communication)
- ✓ Démonstration et manipulation d'outils
- ✓ Ateliers pratiques de mise en œuvre
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les connaissances de la CAA

Évaluation formative : atelier de mise en situation

Évaluation finale : élaboration d'un dispositif de CAA pour une situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Orthophoniste ou professionnel formé à la CAA expérimenté auprès de personnes en situation de handicap

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, échantillons d'outils CAA, supports numériques

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels d'accompagnement et de soin, orthophonistes, éducateurs, familles

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LA MÉTHODE FALC

Rendre l'information facile à lire et à comprendre

Rendre l'information accessible à tous : maîtriser les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour produire des documents adaptés, soutenir l'accès aux droits et favoriser l'autodétermination des personnes.

OBJECTIFS

- ✓ Définir le FALC, ses fondements et ses enjeux d'accès aux droits
- ✓ Appliquer les règles de rédaction et de mise en page du FALC
- ✓ Adapter un document existant en version FALC
- ✓ Associer les personnes concernées à la validation des documents
- ✓ Inscrire la démarche FALC dans la politique d'accessibilité de la structure

PROGRAMME

Comprendre le FALC

- ✓ Les fondements, les enjeux et le cadre de l'accessibilité
- ✓ Les publics concernés et l'accès aux droits
- ✓ Les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre

Rédiger en FALC

- ✓ Les règles relatives au texte et au vocabulaire
- ✓ Les règles relatives à l'image et à la mise en page
- ✓ Les pièges fréquents et les points de vigilance

Mettre en œuvre la démarche

- ✓ L'adaptation d'un document existant selon les règles européennes du facile à lire et à comprendre
- ✓ La validation par les personnes concernées
- ✓ L'intégration du FALC dans la politique d'accessibilité

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (règles européennes du FALC, accessibilité)
- ✓ Analyse de documents avant/après
- ✓ Ateliers pratiques de transcription
- ✓ Travail sur documents apportés par les participants

MODALITÉS

Positionnement initial : évaluation des pratiques d'écrit accessibles

Évaluation formative : atelier de transcription d'un document

Évaluation finale : production d'un document FALC validé

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Professionnel formé au FALC ou expert en accessibilité de l'information expérimenté en transcription et en démarche participative

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, postes informatiques, banques de pictogrammes

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels des secteurs social et médico-social, chargés de communication, cadres

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

VIE AFFECTIVE, INTIME ET SEXUELLE

Accompagner dans le respect des droits et du consentement

Sortir du tabou pour accompagner avec justesse : reconnaître le droit à la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées, distinguer accompagnement et intrusion, et construire une posture institutionnelle respectueuse des droits, de l'intimité et du consentement.

OBJECTIFS

- ✓ Situer le cadre juridique et éthique de la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées
- ✓ Distinguer accompagnement, protection et intrusion dans l'intimité
- ✓ Repérer les enjeux du consentement et de la prévention des abus
- ✓ Adapter sa posture professionnelle face aux situations rencontrées
- ✓ Contribuer à une réflexion et à un cadre institutionnels partagés

PROGRAMME

Le cadre des droits et de l'éthique

- ✓ Le droit à la vie affective et sexuelle et le cadre juridique
- ✓ Les enjeux éthiques : autonomie, protection, dignité
- ✓ Le travail sur les représentations des professionnels

Consentement et protection

- ✓ La question du consentement et de son évaluation
- ✓ La prévention des abus et des situations de vulnérabilité
- ✓ L'équilibre entre accompagnement, protection et intimité (loi n° 2021-478 du 21 avril 2021)

Construire une réponse institutionnelle

- ✓ La posture professionnelle et la juste distance
- ✓ L'élaboration de repères et d'un cadre partagés
- ✓ Le travail avec les familles et les partenaires

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques et éthiques
- ✓ Analyse de situations et études de cas
- ✓ Ateliers de réflexion sur les représentations
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations et les pratiques

Évaluation formative : analyse d'une situation professionnelle

Évaluation finale : élaboration de repères pour un cadre institutionnel

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue, conseiller conjugal et familial ou professionnel formé à la vie affective et sexuelle en établissement médico-social

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports de réflexion, bibliographie et repères juridiques

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels d'accompagnement et de soin, cadres, psychologues

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

GÉRONTOLOGIE ET SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES

Le grand âge conjugue vulnérabilités physiques, troubles cognitifs, douleur et fin de vie. Les formations de cette thématique outillent les professionnels sur les repères cliniques, les gestes du soin relationnel et le cadre juridique qui protège la dignité, l'intimité et la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.

Les formations associées

Accompagner les troubles neurocognitifs

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

Psychiatrie du sujet âgé

Dépression, anxiété et troubles du comportement

Douleur et soins de confort en gériatrie

Évaluer et soulager la douleur de la personne âgée

La toilette relationnelle et le toucher dans le

Du soin technique au soin relationnel

Troubles de la déglutition et dénutrition

Prévenir les fausses routes et la dénutrition

Prévention des chutes et liberté d'aller et

Concilier sécurité et autonomie

Fin de vie et soins palliatifs en institution

Accompagner dignement jusqu'au bout

Oncogériatrie et maladies chroniques en EHPAD

Accompagner la complexité du grand âge

ACCOMPAGNER LES TROUBLES NEUROCOGNITIFS

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

Comprendre les troubles neurocognitifs pour transformer le regard et la pratique : décrypter les symptômes, adapter la communication et l'accompagnement, et préserver l'identité et la dignité de la personne au-delà de la maladie.

OBJECTIFS

- ✓ Décrire les principaux troubles neurocognitifs et leurs évolutions
- ✓ Distinguer les troubles cognitifs, psychologiques et comportementaux
- ✓ Adapter la communication aux capacités préservées de la personne
- ✓ Mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement non médicamenteuses
- ✓ Préserver l'identité, l'autonomie et la qualité de vie

PROGRAMME

Comprendre les troubles neurocognitifs

- ✓ La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- ✓ Les troubles cognitifs, psychologiques et comportementaux
- ✓ L'évolution et le retentissement sur le quotidien

Communiquer et entrer en relation

- ✓ Les capacités préservées et la communication adaptée
- ✓ La gestion des troubles du comportement
- ✓ La validation et les approches relationnelles

Accompagner et préserver la qualité de vie

- ✓ Les approches non médicamenteuses et les activités
- ✓ L'aménagement de l'environnement et des repères
- ✓ Le soutien aux proches et le projet personnalisé

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (neurologie, psychologie du vieillissement)
- ✓ Études de situations et analyse de pratiques
- ✓ Ateliers de communication adaptée
- ✓ Mises en situation

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les troubles neurocognitifs

Évaluation formative : analyse d'une situation d'accompagnement

Évaluation finale : élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue du vieillissement, gériatre ou professionnel spécialisé en accompagnement des troubles neurocognitifs

MOYENS

Matériel : salle équipée, supports cliniques et outils de communication

Durée : 3 jours (21 heures)

Public : professionnels d'EHPAD, USLD, accueils de jour, SSIAD

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

PSYCHIATRIE DU SUJET ÂGÉ

Dépression, anxiété et troubles du comportement

Repérer ce qui est trop souvent banalisé : la souffrance psychique du sujet âgé. Comprendre les spécificités cliniques de la dépression, de l'anxiété et de la confusion chez la personne âgée, et adapter l'accompagnement pour ne pas confondre vieillissement et pathologie.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer le vieillissement normal des troubles psychiatriques du sujet âgé
- ✓ Repérer la dépression, l'anxiété et le risque suicidaire chez la personne âgée
- ✓ Distinguer confusion, démence et dépression
- ✓ Adapter la posture et la communication aux troubles repérés
- ✓ Articuler l'accompagnement avec le soin et la prévention

PROGRAMME

Spécificités de la clinique du sujet âgé

- ✓ Vieillesse normale et pathologique
- ✓ Les particularités de l'expression des troubles
- ✓ Confusion, démence et dépression : le diagnostic différentiel

Repérer les troubles fréquents

- ✓ La dépression et le risque suicidaire de la personne âgée
- ✓ Les troubles anxieux et le syndrome de glissement
- ✓ Les troubles du comportement et leur sens

Accompagner et prévenir

- ✓ La posture relationnelle et la communication adaptée
- ✓ La prévention de l'isolement et la stimulation
- ✓ L'articulation avec le soin psychiatrique et gériatrique

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (psychogériatrie)
- ✓ Études de cas
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Mises en situation d'entretien

MODALITÉS

Positionnement initial : quiz sur la psychiatrie du sujet âgé

Évaluation formative : analyse d'une situation clinique

Évaluation finale : élaboration d'une stratégie d'accompagnement

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychiatre, psychologue clinicien ou gériatre expérimenté en psychogériatrie

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports cliniques, échelles d'évaluation

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels de gériatrie (EHPAD, USLD), psychologues, infirmiers, aides-soignants

 **Prérequis** : expérience en gérontologie recommandée

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

DOULEUR ET SOINS DE CONFORT EN GÉRIATRIE

Évaluer et soulager la douleur de la personne âgée

La douleur de la personne âgée, souvent sous-évaluée, en particulier lorsqu'elle ne peut l'exprimer. Maîtriser les outils d'évaluation adaptés, comprendre les principes du traitement et déployer les soins de confort pour soulager efficacement et préserver la qualité de vie.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer les composantes et les types de douleur chez la personne âgée
- ✓ Utiliser les échelles d'évaluation adaptées, y compris en cas de troubles de la communication
- ✓ Décrire les principes du traitement de la douleur et la surveillance
- ✓ Mettre en œuvre des approches non médicamenteuses et des soins de confort
- ✓ Tracer et transmettre l'évaluation et le suivi de la douleur

PROGRAMME

Comprendre la douleur de la personne âgée

- ✓ Les composantes et les types de douleur
- ✓ Les spécificités et la sous-évaluation chez la personne âgée
- ✓ Les conséquences sur la qualité de vie

Évaluer la douleur

- ✓ Les échelles d'auto-évaluation
- ✓ Les échelles d'hétéro-évaluation (troubles de la communication)
- ✓ La traçabilité, la transmission et les échelles d'hétéro-évaluation validées (Doloplus, Algoplus, ECPA)

Soulager et accompagner

- ✓ Les principes du traitement et la surveillance
- ✓ Les approches non médicamenteuses
- ✓ Les soins de confort et le positionnement

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (physiopathologie et évaluation de la douleur)
- ✓ Manipulation d'échelles d'évaluation
- ✓ Études de situations
- ✓ Ateliers de soins de confort

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur l'évaluation de la douleur

Évaluation formative : mise en situation d'évaluation avec échelles

Évaluation finale : élaboration d'un plan de soin de la douleur

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Médecin, infirmier ressource douleur ou professionnel paramédical expérimenté en gériatrie et soins palliatifs

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, échelles d'évaluation, supports de soins de confort

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : infirmiers, aides-soignants, professionnels paramédicaux de gériatrie

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LA TOILETTE RELATIONNELLE ET LE TOUCHER DANS LE SOIN

Du soin technique au soin relationnel

Transformer un geste quotidien en moment de soin et de relation : faire de la toilette un temps de rencontre respectueux, mobiliser le toucher comme outil relationnel et prévenir les situations de refus.

OBJECTIFS

- ✓ Définir la dimension relationnelle de la toilette au-delà du geste technique
- ✓ Mobiliser le toucher comme support de communication et d'apaisement
- ✓ Adapter la toilette aux capacités et au rythme de la personne
- ✓ Prévenir et gérer les situations de refus et d'opposition
- ✓ Repérer et prévenir la maltraitance ordinaire dans les soins

PROGRAMME

La toilette comme soin relationnel

- ✓ La dimension relationnelle au-delà du geste technique
- ✓ Le respect de l'intimité, de la pudeur et de la dignité (art. L.311-3 CASF)
- ✓ Les besoins et le rythme de la personne

Le toucher dans le soin

- ✓ Le toucher comme outil de communication et d'apaisement
- ✓ Les principes du toucher relationnel
- ✓ L'adaptation aux personnes désorientées ou opposantes

Prévenir le refus et la maltraitance ordinaire dans le respect de la dignité et de l'intimité (art. L.311-3 CASF)

- ✓ La compréhension et la gestion du refus de soin
- ✓ Le repérage de la maltraitance ordinaire
- ✓ La posture bientraitante et le travail d'équipe

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (soin relationnel, communication)
- ✓ Ateliers pratiques (toucher, installation)
- ✓ Analyse de situations
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des pratiques de toilette

Évaluation formative : mise en situation pratique

Évaluation finale : élaboration de repères pour une toilette relationnelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Infirmier, cadre de santé ou professionnel formé au soin relationnel et aux approches du toucher

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, matériel de mise en situation

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : aides-soignants, AES/AMP, infirmiers, ASH exerçant en gériatrie

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

TROUBLES DE LA DÉGLUTITION ET DÉNUTRITION

Prévenir les fausses routes et la dénutrition

Deux risques majeurs et fréquents du grand âge : les troubles de la déglutition et la dénutrition. Apprendre à les repérer, adapter les textures et l'environnement du repas, et prévenir les fausses routes pour sécuriser un acte vital et préserver le plaisir de manger.

OBJECTIFS

- ✓ Décrire le mécanisme de la déglutition et les causes des troubles
- ✓ Repérer les signes de troubles de la déglutition et de dénutrition
- ✓ Adapter les textures, les postures et l'environnement du repas
- ✓ Mettre en œuvre les mesures de prévention des fausses routes
- ✓ Contribuer au dépistage et au suivi de l'état nutritionnel

PROGRAMME

Comprendre les troubles de la déglutition

- ✓ Le mécanisme de la déglutition et ses troubles
- ✓ Les causes et les facteurs de risque chez la personne âgée
- ✓ Le repérage des signes de fausses routes

Prévenir et sécuriser le repas

- ✓ L'adaptation des textures et des liquides
- ✓ Les postures et l'environnement du repas
- ✓ La conduite à tenir en cas de fausse route

Prévenir la dénutrition

- ✓ Le dépistage et le suivi de l'état nutritionnel (recommandation HAS de novembre 2021 sur la dénutrition de la personne de 70 ans et plus)
- ✓ L'enrichissement et l'adaptation de l'alimentation
- ✓ Le plaisir du repas et la dimension relationnelle

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (déglutition, nutrition de la personne âgée)
- ✓ Études de situations
- ✓ Ateliers pratiques (textures, postures)
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur déglutition et nutrition

Évaluation formative : mise en situation d'adaptation du repas

Évaluation finale : élaboration d'un plan de prévention sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Orthophoniste, diététicien ou professionnel paramédical expérimenté en gériatrie

MOYENS

Matériel : salle équipée, échantillons de textures, supports pratiques

Durée : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

Public : aides-soignants, infirmiers, agents de restauration, professionnels paramédicaux

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

PRÉVENTION DES CHUTES ET LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR

Concilier sécurité et autonomie

Sortir du dilemme entre sécurité et liberté : comprendre les causes multifactorielles des chutes, mettre en place une prévention efficace et préserver la liberté d'aller et venir en limitant les contentions.

OBJECTIFS

- ✓ Analyser le caractère multifactoriel du risque de chute
- ✓ Repérer les facteurs de risque intrinsèques et extrinsèques
- ✓ Mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées
- ✓ Questionner le recours à la contention au regard des droits et des risques
- ✓ Concilier la sécurité et la liberté d'aller et venir

PROGRAMME

Comprendre le risque de chute

- ✓ Le caractère multifactoriel des chutes
- ✓ Les facteurs intrinsèques et extrinsèques
- ✓ Les conséquences physiques et psychologiques

Prévenir les chutes

- ✓ L'évaluation du risque et le repérage
- ✓ L'aménagement de l'environnement et les aides techniques
- ✓ L'activité physique et le maintien des capacités

Liberté d'aller et venir et contention : le droit de la personne accueillie (art. L.311-3 CASF)

- ✓ Les enjeux juridiques et éthiques de la contention et la liberté d'aller et venir (art. L.311-3 CASF)
- ✓ Le questionnement du rapport bénéfice-risque
- ✓ Les alternatives et la préservation de l'autonomie

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques et juridiques
- ✓ Études de situations
- ✓ Ateliers d'évaluation du risque
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur le risque de chute

Évaluation formative : évaluation d'une situation à risque

Évaluation finale : élaboration d'un plan de prévention

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Ergothérapeute, kinésithérapeute ou professionnel expérimenté en prévention gériatrique

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, grilles d'évaluation du risque, aides techniques

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels de gériatrie (EHPAD, USLD, SSIAD), paramédicaux

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

FIN DE VIE ET SOINS PALLIATIFS EN INSTITUTION

Accompagner dignement jusqu'au bout

Accompagner la fin de vie en institution suppose des repères cliniques, juridiques et éthiques solides. Maîtriser le cadre de la loi Claeys-Leonetti, soulager la souffrance et soutenir la personne, ses proches et l'équipe dans ces moments sensibles.

OBJECTIFS

- ✓ Situer le cadre juridique de la fin de vie (loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016)
- ✓ Distinguer soins palliatifs, sédation profonde et continue et obstination déraisonnable
- ✓ Repérer et soulager les symptômes d'inconfort en fin de vie
- ✓ Accompagner la personne et ses proches dans la dimension relationnelle et le deuil
- ✓ Soutenir l'équipe face à la confrontation à la mort

PROGRAMME

Le cadre juridique et éthique

- ✓ La loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016 : directives anticipées et personne de confiance
- ✓ La sédation profonde et continue jusqu'au décès et le refus de l'obstination déraisonnable
- ✓ Les repères éthiques et le travail en équipe

Soulager et accompagner

- ✓ Le repérage et le soulagement des symptômes d'inconfort
- ✓ Les soins de confort et la dimension relationnelle
- ✓ L'accompagnement des proches et du deuil

Soutenir les professionnels

- ✓ La confrontation à la mort, le vécu des équipes et le cadre de la loi n° 2016-87 du 2 février 2016
- ✓ Les espaces de parole et l'analyse de pratiques
- ✓ La prévention de l'épuisement professionnel

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques, juridiques et éthiques
- ✓ Études de situations
- ✓ Analyse de pratiques et espaces de parole
- ✓ Mises en situation relationnelles

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur le cadre et les pratiques

Évaluation formative : analyse d'une situation de fin de vie

Évaluation finale : élaboration de repères d'accompagnement

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Médecin ou infirmier d'équipe mobile de soins palliatifs, psychologue expérimenté en fin de vie

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, textes de référence, supports d'analyse de pratiques

 **Durée** : 3 jours (21 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels de gériatrie (EHPAD, USLD),

 **Prérequis** : expérience d'accompagnement en institution recommandée

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

ONCOGÉRIATRIE ET MALADIES CHRONIQUES EN EHPAD

Accompagner la complexité du grand âge

Le grand âge cumule souvent plusieurs pathologies chroniques et parfois un cancer. Comprendre les enjeux de la polypathologie et de l'oncogériatrie pour adapter l'accompagnement, prévenir la iatrogénie et soutenir la qualité de vie sans acharnement.

OBJECTIFS

- ✓ Décrire les enjeux de la polypathologie et de la polymédication du grand âge
- ✓ Situer les principes de l'oncogériatrie et de l'évaluation gériatrique
- ✓ Repérer les risques de iatrogénie et de fragilité
- ✓ Adapter l'accompagnement aux maladies chroniques en institution
- ✓ Soutenir la qualité de vie et le projet de soin de la personne

PROGRAMME

Comprendre la complexité du grand âge

- ✓ La polypathologie et la polymédication
- ✓ La fragilité et le risque de iatrogénie
- ✓ Les principes de l'évaluation gériatrique

Repères en oncogériatrie

- ✓ Les spécificités du cancer chez la personne âgée
- ✓ L'évaluation oncogériatrique et la décision de soin
- ✓ L'accompagnement des traitements et de leurs effets

Accompagner les maladies chroniques

- ✓ L'adaptation de l'accompagnement en institution
- ✓ La prévention des complications et des décompensations
- ✓ La qualité de vie et le projet de soin sans acharnement

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (gériatrie, oncogériatrie, maladies chroniques)
- ✓ Études de situations
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Ateliers d'adaptation de l'accompagnement

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur la polypathologie du grand âge

Évaluation formative : analyse d'une situation complexe

Évaluation finale : élaboration d'un projet de soin adapté

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Gériatre, oncogériatre ou infirmier expérimenté en gériatrie et maladies chroniques

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports cliniques, bibliographie

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels de gériatrie (EHPAD, USLD), infirmiers, médecins coordonnateurs

 **Prérequis** : expérience en gériatrie recommandée

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PRÉCARITÉ, SANTÉ MENTALE ET INCLUSION SOCIALE

Grande exclusion, souffrance psychique, refus d'aide, violence en milieu de soins : les professionnels interviennent dans des situations où la demande est absente et le cadre juridique exigeant. Les formations de cette thématique outillent la relation d'accompagnement, le repérage de la crise et le recours aux mesures les moins contraignantes.

Les formations associées

Précarité, grande exclusion et refus d'aide

Comprendre et accompagner les personnes en rupture

Psychiatrie et santé mentale en milieu social

Repérer les troubles et orienter vers le soin

Premiers secours en santé mentale (PSSM)

Devenir secouriste en santé mentale

Prise en charge des troubles psychiatriques

Sémiologie, alliance thérapeutique et accompagnement du soin

Gestion de la violence en milieu psychiatrique

Désescalade, prévention et cadre légal de l'isolement et de la contention

Interculturalité et pratiques sociales

Accompagner dans une société plurielle

Santé mentale de l'adolescent accueilli

Repérer la souffrance psychique et articuler l'éducatif et le soin

PRÉCARITÉ, GRANDE EXCLUSION ET REFUS D'AIDE

Comprendre et accompagner les personnes en rupture

Comment aider une personne qui refuse l'aide ? Comprendre les processus de la grande exclusion et de l'incurie, dépasser le sentiment d'impuissance et construire une relation d'accompagnement dans le respect du rythme et de la dignité de la personne.

OBJECTIFS

- ✓ Analyser les processus de précarisation, de désaffiliation et de grande exclusion
- ✓ Analyser le sens du refus d'aide et de l'incurie
- ✓ Adapter sa posture d'accompagnement au rythme de la personne
- ✓ Mobiliser la logique de l'« aller-vers » et du rétablissement
- ✓ Prévenir l'usure professionnelle face à l'impuissance

PROGRAMME

Comprendre la grande exclusion

- ✓ Les processus de précarisation et de désaffiliation
- ✓ Le sens du refus d'aide et de l'incurie
- ✓ Les conséquences psychiques de la rue et de l'errance

La relation d'accompagnement

- ✓ La logique de l'« aller-vers » et de la non-demande
- ✓ Le respect du rythme et du pouvoir d'agir
- ✓ La construction du lien et de la confiance

Prendre soin du professionnel

- ✓ Le sentiment d'impuissance et la juste distance
- ✓ Le travail en équipe et en réseau
- ✓ La prévention de l'usure professionnelle

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (sociologie de l'exclusion, clinique)
- ✓ Études de situations
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles
- ✓ Échanges sur le vécu professionnel

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations de l'exclusion

Évaluation formative : analyse d'une situation d'accompagnement

Évaluation finale : élaboration d'une stratégie d'accompagnement « aller-vers »

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Travailleur social expérimenté en grande exclusion, psychologue ou professionnel de la lutte contre la précarité

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports d'analyse de situations

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : travailleurs sociaux (CHRS, accueils de jour, maraudes, hébergement), bénévoles

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE EN MILIEU SOCIAL

Repérer les troubles et orienter vers le soin

Donner aux professionnels du social des repères solides sur les troubles psychiques : reconnaître les principales manifestations, adapter la relation et savoir orienter vers le soin, sans se substituer au professionnel de santé.

OBJECTIFS

- ✓ Décrire les principaux troubles psychiques rencontrés en milieu social
- ✓ Repérer les signes d'alerte et les situations de crise
- ✓ Adapter la posture et la communication aux troubles repérés
- ✓ Distinguer le rôle d'accompagnement social et le rôle de soin
- ✓ Orienter vers les dispositifs de soin et travailler en réseau

PROGRAMME

Repères sur les troubles psychiques

- ✓ Les cadres de référence (CIM-10, CIM-11 et DSM-5)
- ✓ Les principaux troubles et leurs manifestations
- ✓ Les troubles liés à la précarité et aux addictions

Repérer et réagir

- ✓ Les signes d'alerte et les situations de crise
- ✓ La conduite à tenir face à une crise
- ✓ Les limites du rôle d'accompagnement social

Orienter et travailler en réseau

- ✓ Les dispositifs de soin (CMP, secteur, urgences)
- ✓ L'articulation entre le social et le sanitaire
- ✓ La construction d'un réseau partenarial

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques (psychopathologie accessible)
- ✓ Études de situations
- ✓ Mises en situation
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations des troubles psychiques

Évaluation formative : analyse d'une situation de repérage

Évaluation finale : élaboration d'une conduite à tenir et d'orientation

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychiatre, psychologue clinicien ou infirmier de secteur psychiatrique expérimenté à l'interface social et sanitaire

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports cliniques accessibles

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : travailleurs sociaux, professionnels de l'hébergement et de l'insertion, bénévoles

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE (PSSM)

Devenir secouriste en santé mentale

Le programme standardisé PSSM, adaptation française du Mental Health First Aid, forme des secouristes en santé mentale capables de repérer les premiers signes de souffrance psychique, d'apporter un soutien de proximité et d'orienter vers les ressources adaptées, jusqu'à l'aide professionnelle.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des connaissances de base sur les troubles de santé mentale
- ✓ Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- ✓ Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et informer
- ✓ Mettre en œuvre le plan d'action AERER face à une personne en souffrance
- ✓ Adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre

PROGRAMME

Cadre et fondamentaux

- ✓ La santé mentale : définition, facteurs de risque, interventions efficaces
- ✓ Le cadre des premiers secours en santé mentale
- ✓ Le plan d'action AERER

Troubles et interventions

- ✓ La dépression et la crise suicidaire
- ✓ Les troubles anxieux et l'attaque de panique
- ✓ Les troubles psychotiques et liés à l'usage de substances

Agir en situation de crise

- ✓ Le repérage des situations de crise
- ✓ L'application du plan d'action adapté
- ✓ L'orientation vers les professionnels et les ressources

MÉTHODES

- ✓ Programme standardisé PSSM (manuel officiel remis au participant)
- ✓ Apports théoriques et études de cas
- ✓ Mises en situation et jeux de rôle (sur la base du volontariat)
- ✓ Supports vidéos et échanges

MODALITÉS

Positionnement initial : recueil des attentes en début de session

Évaluation formative : mises en situation tout au long de la formation

Évaluation finale : validation de la participation à l'ensemble du module

Attestation : certificat de réalisation PSSM (délivré selon les modalités de PSSM France)

INTERVENANT

Formateur accrédité par PSSM France, seul habilité à dispenser le programme officiel des Premiers Secours en Santé Mentale

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, manuel officiel PSSM remis à chaque participant, supports vidéos

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : tout public majeur : aidants, professionnels, managers, RH, bénévoles, accueillants

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Sémiologie, alliance thérapeutique et accompagnement du soin

Approfondir la lecture clinique des grands troubles psychiatriques pour ajuster l'accompagnement soignant : reconnaître les tableaux, comprendre les logiques thérapeutiques et construire une alliance qui soutient l'observance et le rétablissement.

OBJECTIFS

- ✓ Décrire les grands tableaux cliniques (troubles psychotiques, de l'humeur, anxieux, de la personnalité) à partir des classifications de référence
- ✓ Distinguer symptôme aigu, trouble chronique et effet iatrogène pour ajuster l'observation
- ✓ Situer les grandes logiques thérapeutiques (médicamenteuses et psychosociales) et leurs effets attendus
- ✓ Construire une alliance thérapeutique soutenant l'adhésion au soin et l'autodétermination
- ✓ Adapter sa communication et sa posture face aux manifestations symptomatiques

PROGRAMME

Repères nosographiques et sémiologie

- ✓ Les cadres de référence : CIM-10, CIM-11 et DSM-5
- ✓ Les troubles psychotiques : schizophrénie, troubles délirants
- ✓ Les troubles de l'humeur : dépression, troubles bipolaires
- ✓ Les troubles anxieux et de la personnalité

Logiques thérapeutiques et parcours

- ✓ Les grandes classes de psychotropes et leurs effets attendus
- ✓ La surveillance des effets indésirables et l'iatrogénie
- ✓ Les approches psychosociales et la réhabilitation
- ✓ L'articulation intra et extrahospitalière (CMP, secteur, médico-social)

Alliance thérapeutique et continuité du soin

- ✓ Les déterminants de l'adhésion et de l'observance
- ✓ L'entretien clinique : écoute, reformulation, posture contenant
- ✓ Le travail avec l'entourage et la psychoéducation
- ✓ Le repérage de la décompensation et la traçabilité des transmissions

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques structurés (sémiologie et nosographie)
- ✓ Études de vignettes cliniques (diagnostic situationnel)
- ✓ Analyse de pratiques sur situations apportées par les participants
- ✓ Mises en situation d'entretien (alliance et adhésion)

MODALITÉS

Positionnement initial : QCM sur la sémiologie psychiatrique

Évaluation formative : analyse de vignettes cliniques

Évaluation finale : élaboration d'un projet de soin et d'accompagnement sur cas complexe

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychiatre, infirmier de secteur psychiatrique ou psychologue clinicien exerçant en service de psychiatrie ou en CMP, expérimenté en clinique et en pédagogie

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports cliniques et bibliographie de référence

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : infirmiers, aides-soignants, AES/AMP, psychologues, éducateurs en lien avec le soin psychiatrique

 **Prérequis** : exercer auprès de personnes concernées par des troubles psychiques

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

GESTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU PSYCHIATRIQUE

Désescalade, prévention et cadre légal de l'isolement et de la contention

Prévenir et désamorcer la violence en service de soins psychiatriques par une approche clinique et organisationnelle : repérer la montée de tension, désescalader, et maîtriser le cadre légal strict de l'isolement et de la contention comme mesures de dernier recours.

OBJECTIFS

- ✓ Analyser les déterminants cliniques, environnementaux et organisationnels de la violence en milieu de soins
- ✓ Repérer précocement les signaux de montée de tension et déclencher une réponse graduée
- ✓ Mettre en œuvre des techniques de désescalade verbale et non verbale
- ✓ Appliquer le cadre actualisé de l'isolement et de la contention (art. L.3222-5-1 du Code de la santé publique)
- ✓ Structurer l'analyse post-événement pour réduire le recours aux mesures coercitives

PROGRAMME

Comprendre la violence en milieu de soins

- ✓ Distinction agressivité, agitation et violence
- ✓ Les déterminants : cliniques, environnementaux, organisationnels
- ✓ Le modèle Safewards (L. Bowers) : conflits, mesures de containment et leviers d'action

Prévention, désescalade et climat de service

- ✓ Le repérage des signaux précurseurs et la réponse graduée
- ✓ Les techniques de désescalade verbale et non verbale
- ✓ L'aménagement de l'environnement et le climat de service
- ✓ La prévention des risques professionnels et du psychotraumatisme

Cadre légal et analyse post-événement

- ✓ L'article L.3222-5-1 du Code de la santé publique : dernier recours, traçabilité et contrôle du juge des libertés et de la détention
- ✓ Durées et contrôle : isolement 12 heures, contention 6 heures, information du juge
- ✓ Le registre, la traçabilité et la réduction des mesures coercitives

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques et juridiques
- ✓ Analyse de situations et de jurisprudences
- ✓ Mises en situation de désescalade (jeux de rôle)
- ✓ Atelier d'analyse de pratiques post-événement

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur le vécu et les représentations de la violence

Évaluation formative : observation des postures en simulation de désescalade

Évaluation finale : analyse d'une situation et proposition d'un protocole de prévention

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé ou psychologue clinicien expert en gestion de la violence et en prévention de la coercition en milieu de soins

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée (espace libre pour les mises en situation), recommandations HAS et textes de référence

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : infirmiers, aides-soignants, AES/AMP, cadres de santé exerçant en psychiatrie ou en unité de soins

 **Prérequis** : exercer en milieu de soins accueillant des personnes en souffrance psychique

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

INTERCULTURALITÉ ET PRATIQUES SOCIALES

Accompagner dans une société plurielle

Dépasser les malentendus culturels pour accompagner avec justesse : interroger ses propres représentations, comprendre l'impact des références culturelles sur la relation d'aide et construire une posture interculturelle respectueuse, sans culturalisme ni déni des différences.

OBJECTIFS

- ✓ Définir les notions de culture, d'interculturalité et d'identité
- ✓ Analyser l'impact des références culturelles sur la relation d'aide
- ✓ Repérer les malentendus culturels et les risques de culturalisme
- ✓ Adapter sa posture sans renoncer au cadre et aux valeurs communes
- ✓ Mobiliser la médiation et les ressources d'interprétariat

PROGRAMME

Comprendre l'interculturalité

- ✓ Les notions de culture, d'identité et d'altérité
- ✓ Le processus de la relation interculturelle
- ✓ Les risques de culturalisme et d'ethnocentrisme

La relation d'aide interculturelle

- ✓ L'impact des références culturelles sur l'accompagnement
- ✓ Les malentendus culturels et leur dépassement
- ✓ Le rapport au corps, à la famille, à la santé et au temps

Construire une posture ajustée

- ✓ L'équilibre entre respect des différences et cadre commun
- ✓ La médiation et l'interprétariat
- ✓ Le travail des représentations en équipe

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (anthropologie, psychologie interculturelle)
- ✓ Analyse de situations et d'incidents critiques
- ✓ Travail sur les représentations
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : travail sur les représentations culturelles

Évaluation formative : analyse d'un malentendu culturel

Évaluation finale : élaboration de repères pour une posture interculturelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Anthropologue, psychologue interculturel ou professionnel formé à l'approche interculturelle en travail social

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports d'incidents critiques, bibliographie

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : travailleurs sociaux, professionnels de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

SANTÉ MENTALE DE L'ADOLESCENT ACCUEILLI

Repérer la souffrance psychique et articuler l'éducatif et le soin

La souffrance psychique des adolescents confiés se manifeste rarement par une demande. Repérer les signes, tenir la juste place entre écoute et soin, et construire une articulation réelle avec la pédopsychiatrie plutôt qu'un renvoi.

OBJECTIFS

- ✓ Repérer les manifestations de la souffrance psychique à l'adolescence
- ✓ Distinguer crise d'adolescence, décompensation et trouble constitué
- ✓ Évaluer le degré d'urgence d'une situation et déclencher le recours adapté
- ✓ Adapter la posture éducative aux troubles rencontrés sans se substituer au soin
- ✓ Construire une articulation opérationnelle avec la pédopsychiatrie de secteur

PROGRAMME

Repérer

- ✓ Les formes d'expression de la souffrance psychique à l'adolescence
- ✓ Le retrait, l'agir et les conduites à risque comme signaux
- ✓ Les effets des ruptures de parcours

Comprendre

- ✓ Crise d'adolescence, décompensation et trouble constitué
- ✓ Les troubles émergents et leurs premières manifestations
- ✓ La place du psychotraumatisme dans le tableau clinique

Agir dans l'urgence

- ✓ L'évaluation du degré d'urgence et les seuils de recours
- ✓ La conduite à tenir face à une situation aiguë
- ✓ Le rôle de l'équipe et du cadre d'astreinte

Articuler l'éducatif et le soin

- ✓ Les partenaires du soin et la coordination avec la pédopsychiatrie
- ✓ Le parcours de soin accepté par l'adolescent
- ✓ Le partage d'informations entre éducatif et soin : cadre et limites

MÉTHODES

- ✓ Apports en psychopathologie de l'adolescent
- ✓ Analyse de situations cliniques anonymisées
- ✓ Mises en situation d'entretien et de recours
- ✓ Construction d'un protocole d'articulation avec les partenaires

MODALITÉS

Positionnement initial : recensement des situations rencontrées par l'équipe

Évaluation formative : analyse clinique d'une situation

Évaluation finale : élaboration d'un protocole de repérage et de recours

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Pédopsychiatre ou **psychologue clinicien** expérimenté auprès d'adolescents en protection de l'enfance et en articulation avec la psychiatrie de secteur

MOYENS

Matériel : salle équipée, supports cliniques, annuaire des ressources du territoire

Durée : 3 jours (21 heures)

Public : éducateurs, psychologues, infirmiers, chefs de service, surveillants de nuit (MECS, ASE)

Prérequis : expérience de l'accompagnement d'adolescents

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

PRATIQUES PROFESSIONNELLES, ÉCRITS ET QUOTIDIEN

Au-delà des thématiques cliniques, la qualité de l'accompagnement repose sur des compétences transversales : écrire, construire un projet, prévenir l'usure, tenir le cadre du quotidien et désamorcer les situations de tension. Ces formations s'adressent à l'ensemble des équipes des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Les formations associées

Écrits professionnels en travail social

Rédiger des écrits clairs, utiles et sécurisés

Méthodologie du projet personnalisé

Construire et suivre le projet de la personne

Refus de soins et refus alimentaire

Comprendre et accompagner le refus

Prévention de l'usure professionnelle (RPS)

Préserver la santé au travail

Laïcité, fait religieux et valeurs de la république

Repères et posture professionnelle

Gestion de l'agressivité et des situations de violence

Prévenir, désamorcer et se protéger

La fonction de maître ou maîtresse de maison en ESSMS

Cadre de vie, hygiène et lien

Surveillant de nuit en ESSMS

Sécurité, veille et accompagnement nocturne

ÉCRITS PROFESSIONNELS EN TRAVAIL SOCIAL

Rédiger des écrits clairs, utiles et sécurisés

L'écrit engage le professionnel et l'institution. Maîtriser les différents écrits, distinguer les faits des interprétations, respecter le cadre juridique et les droits de la personne, pour produire des écrits clairs, utiles à la décision et juridiquement sécurisés.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer les différents types d'écrits professionnels et leurs fonctions
- ✓ Différencier faits, analyse, hypothèses et préconisations
- ✓ Respecter le cadre juridique (accès au dossier, secret professionnel, droits de la personne)
- ✓ Structurer un écrit clair, argumenté et adapté à son destinataire
- ✓ Sécuriser ses écrits sur le plan déontologique et juridique

PROGRAMME

Les enjeux de l'écrit professionnel

- ✓ Les types d'écrits et leurs fonctions
- ✓ La valeur juridique et la responsabilité
- ✓ Le cadre : secret professionnel (art. 226-13 du Code pénal), partage d'informations (art. L.226-2-2 CASF), accès au dossier

Distinguer faits et interprétations

- ✓ Les faits, les analyses, les hypothèses et les préconisations
- ✓ L'objectivité et la juste qualification
- ✓ La place de la parole de la personne

Structurer et sécuriser l'écrit

- ✓ La structure et l'argumentation
- ✓ L'adaptation au destinataire (juge, partenaires, institution)
- ✓ La relecture et la sécurisation déontologique

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques et juridiques
- ✓ Analyse d'écrits (avant/après)
- ✓ Ateliers d'écriture
- ✓ Travail sur écrits apportés par les participants

MODALITÉS

Positionnement initial : évaluation des pratiques d'écriture

Évaluation formative : atelier de réécriture

Évaluation finale : production d'un écrit professionnel structuré

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Formateur en travail social, juriste ou cadre socio-éducatif expérimenté en écrits professionnels

MOYENS

Matériel : salle équipée, postes informatiques, modèles d'écrits

Durée : 3 jours (21 heures) — format hybride possible

Public : travailleurs sociaux, éducateurs, professionnels rédigeant des écrits professionnels

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

MÉTHODOLOGIE DU PROJET PERSONNALISÉ

Construire et suivre le projet de la personne

Le projet personnalisé est au cœur de la loi 2002-2 et de la démarche qualité. Dépasser le document administratif pour en faire un outil vivant de co-construction, fondé sur les attentes, les besoins et les capacités de la personne accompagnée.

OBJECTIFS

- ✓ Situer le projet personnalisé dans le cadre légal (loi 2002-2) et la démarche qualité
- ✓ Conduire une évaluation des attentes, besoins et capacités de la personne
- ✓ Co-construire des objectifs concrets et évaluables avec la personne
- ✓ Mettre en œuvre, suivre et réajuster le projet
- ✓ Garantir la participation et l'expression de la personne

PROGRAMME

Cadre et sens du projet personnalisé

- ✓ Le cadre légal (loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002, art. L.311-3 CASF) et les recommandations de bonnes pratiques
- ✓ Le projet comme outil de participation et d'autodétermination
- ✓ La distinction projet personnalisé, projet de soin, projet de vie

Évaluer et co-construire

- ✓ L'évaluation des attentes, besoins et capacités
- ✓ La co-construction des objectifs concrets et évaluables
- ✓ La place et l'expression de la personne et de ses proches

Mettre en œuvre et réajuster

- ✓ La déclinaison en actions et le rôle de chacun
- ✓ Le suivi, l'évaluation et le réajustement
- ✓ La traçabilité et la communication

MÉTHODES

- ✓ Apports méthodologiques et réglementaires
- ✓ Études de cas
- ✓ Ateliers d'élaboration de projet
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des pratiques de projet

Évaluation formative : atelier d'élaboration d'objectifs

Évaluation finale : construction d'un projet personnalisé sur situation réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre du secteur médico-social ou formateur expérimenté en démarche qualité et projet personnalisé

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, trames de projet, supports méthodologiques

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels et cadres des ESSMS, coordinateurs de projet

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

REFUS DE SOINS ET REFUS ALIMENTAIRE

Comprendre et accompagner le refus

Le refus met le professionnel à l'épreuve, entre respect de l'autonomie et devoir de protection. Comprendre le sens du refus, situer le cadre éthique et juridique, et construire une réponse d'équipe qui respecte la personne sans renoncer à l'accompagnement.

OBJECTIFS

- ✓ Analyser le sens et les fonctions du refus de soins ou d'alimentation
- ✓ Situer le cadre juridique et éthique (consentement, autonomie, protection)
- ✓ Distinguer refus, opposition et incapacité à consentir
- ✓ Adapter la posture et la communication face au refus
- ✓ Construire une réponse d'équipe respectueuse de la personne

PROGRAMME

Comprendre le refus

- ✓ Le sens et les fonctions du refus
- ✓ Le refus de soins et le refus alimentaire : spécificités
- ✓ Refus, opposition et capacité à consentir Article L. 1111-4 CSP : consentement, information et droit au refus

Le cadre éthique et juridique

- ✓ Le questionnement éthique et la décision collégiale

Accompagner le refus

- ✓ La posture et la communication adaptées
- ✓ La recherche d'alternatives et de compromis
- ✓ La réponse d'équipe et la traçabilité

MÉTHODES

- ✓ Apports cliniques, éthiques et juridiques
- ✓ Études de situations
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Ateliers de réflexion éthique

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des situations de refus rencontrées

Évaluation formative : analyse éthique d'une situation

Évaluation finale : élaboration de repères d'accompagnement du refus

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Médecin, psychologue ou cadre de santé expérimenté en éthique du soin et de l'accompagnement

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports de réflexion éthique

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels de soin et d'accompagnement, cadres, psychologues

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PRÉVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE (RPS)

Préserver la santé au travail

Les métiers de la relation d'aide exposent à l'usure, au stress et à l'épuisement. Comprendre les risques psychosociaux, repérer les signaux d'alerte et mobiliser les ressources individuelles et collectives pour préserver durablement la santé au travail.

OBJECTIFS

- ✓ Définir les risques psychosociaux (RPS) et l'usure professionnelle
- ✓ Repérer les facteurs de risque et les signaux d'alerte
- ✓ Distinguer stress, épuisement professionnel et usure de compassion
- ✓ Mobiliser des ressources individuelles de régulation
- ✓ Identifier les leviers collectifs et organisationnels de prévention

PROGRAMME

Comprendre les RPS et l'usure

- ✓ Les risques psychosociaux et l'obligation de sécurité de l'employeur (art. L.4121-1 du Code du travail)
- ✓ Stress, épuisement professionnel et usure de compassion
- ✓ Les spécificités des métiers de la relation d'aide

Repérer et comprendre

- ✓ Les facteurs de risque et les signaux d'alerte
- ✓ Les mécanismes individuels et collectifs
- ✓ Le repérage chez soi et chez les collègues

Prévenir et réguler

- ✓ Les ressources individuelles de régulation
- ✓ Les leviers collectifs et organisationnels
- ✓ L'analyse de pratiques et le soutien d'équipe

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (RPS, psychologie du travail)
- ✓ Auto-diagnostic et études de situations
- ✓ Ateliers de régulation
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : auto-évaluation des facteurs d'usure

Évaluation formative : analyse d'une situation de travail

Évaluation finale : élaboration d'un plan de prévention individuel et collectif

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue du travail ou professionnel expérimenté en prévention des risques psychosociaux

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, outils d'auto-diagnostic

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels et encadrants des secteurs social, médico-social et sanitaire

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LAÏCITÉ, FAIT RELIGIEUX ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Repères et posture professionnelle

La laïcité, souvent mal comprise, est un principe au service de la liberté de conscience. Clarifier le cadre juridique, distinguer ce qui relève du droit et de la posture, et outiller les professionnels pour répondre

OBJECTIFS

- ✓ Définir la laïcité et son fondement juridique (loi de 1905)
- ✓ Distinguer les obligations selon le statut (agent public, salarié, usager)
- ✓ Analyser les situations liées au fait religieux dans l'accompagnement
- ✓ Adapter sa posture professionnelle dans le respect du cadre
- ✓ Construire des réponses institutionnelles partagées

PROGRAMME

Comprendre la laïcité

- ✓ Le fondement juridique et historique : la loi du 9 décembre 1905
- ✓ Les principes : liberté de conscience, neutralité, égalité
- ✓ Les idées reçues et les confusions fréquentes

Le cadre selon les statuts

- ✓ Les obligations de l'agent public et la neutralité
- ✓ Le cadre applicable aux salariés et aux usagers, et la clause de neutralité au règlement intérieur (art. L.1321-2-1 du Code du travail)
- ✓ Le fait religieux dans l'accompagnement

Construire une posture ajustée

- ✓ L'analyse des situations concrètes
- ✓ La distinction entre droit et posture professionnelle
- ✓ La réponse institutionnelle partagée

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques et historiques
- ✓ Études de cas et de situations
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Ateliers de réflexion

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations de la laïcité

Évaluation formative : analyse d'une situation liée au fait religieux

Évaluation finale : élaboration de repères pour une réponse institutionnelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Juriste, formateur spécialisé en laïcité ou professionnel formé aux valeurs de la République

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, textes de référence, charte de la laïcité

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels et encadrants des secteurs social, médico-social et sanitaire

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ ET DES SITUATIONS DE VIOLENCE

Prévenir, désamorcer et se protéger

Face à l'agressivité et à la violence, comprendre les mécanismes, repérer la montée de tension et maîtriser les techniques de désescalade pour se protéger et protéger autrui, dans une logique de prévention plutôt

OBJECTIFS

- ✓ Analyser les mécanismes de l'agressivité et de la violence
- ✓ Repérer les signaux de montée de tension
- ✓ Mettre en œuvre des techniques de désescalade verbale
- ✓ Adopter des comportements de protection adaptés
- ✓ Structurer l'analyse post-événement et le soutien d'équipe

PROGRAMME

Comprendre l'agressivité et la violence

- ✓ Les mécanismes et les facteurs déclenchants
- ✓ Le cycle de l'agressivité et la montée de tension
- ✓ La distinction agressivité, violence et passage à l'acte

Prévenir et désamorcer

- ✓ Le repérage des signaux précurseurs
- ✓ Les techniques de désescalade verbale et non verbale
- ✓ Les comportements de protection et le cadre juridique de l'intervention physique (art. 122-5 et 122-7 du Code pénal)

Après l'événement

- ✓ L'analyse post-événement
- ✓ Le soutien d'équipe et la prévention du psychotraumatisme
- ✓ La prévention et l'aménagement organisationnel

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (psychologie de l'agressivité)
- ✓ Mises en situation de désescalade
- ✓ Analyse de situations
- ✓ Analyse de pratiques

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur le vécu des situations de violence

Évaluation formative : mise en situation de désescalade

Évaluation finale : analyse d'une situation et plan de prévention

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Psychologue ou professionnel formé à la gestion de la violence et à la désescalade

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée (espace pour les mises en situation)

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : professionnels en contact avec le public, des secteurs social, médico-social et sanitaire

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LA FONCTION DE MAÎTRE OU MAÎTRESSE DE MAISON EN ESSMS

Cadre de vie, hygiène et lien

Le maître ou la maîtresse de maison occupe une fonction centrale et polyvalente : garant du cadre de vie, de l'hygiène et du confort, tout en tenant un rôle relationnel et éducatif. Clarifier la fonction, ses missions

OBJECTIFS

- ✓ Définir la fonction et les missions du maître ou de la maîtresse de maison
- ✓ Situer son positionnement dans l'équipe pluriprofessionnelle
- ✓ Appliquer les exigences d'hygiène, de sécurité et de cadre de vie
- ✓ Mobiliser la dimension relationnelle et éducative de la fonction
- ✓ Articuler les tâches techniques et l'accompagnement

PROGRAMME

La fonction et son cadre

- ✓ Les missions et le cadre d'intervention
- ✓ Le positionnement dans l'équipe pluriprofessionnelle
- ✓ La polyvalence et ses limites

Hygiène, sécurité et cadre de vie

- ✓ Les exigences d'hygiène et de sécurité et la méthode HACCP (règlement (CE) n° 852/2004)
- ✓ La gestion du linge, des repas et du cadre de vie
- ✓ La qualité et le confort des espaces

La dimension relationnelle

- ✓ Le rôle relationnel et éducatif
- ✓ La juste distance et le respect de l'intimité
- ✓ La contribution au projet de la personne

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Études de situations
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Échanges sur la fonction

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse de la fonction et des pratiques

Évaluation formative : analyse d'une situation professionnelle

Évaluation finale : élaboration de repères pour la fonction

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre du secteur médico-social ou formateur expérimenté en accompagnement des fonctions logistiques et éducatives

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports méthodologiques

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : maîtres et maîtresses de maison, agents polyvalents des ESSMS

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

SURVEILLANT DE NUIT EN ESSMS

Sécurité, veille et accompagnement nocturne

La nuit, le surveillant assure seul la sécurité des personnes et des biens, tout en maintenant une présence rassurante. Clarifier la fonction, maîtriser les procédures de sécurité et développer la dimension relationnelle de la veille nocturne.

OBJECTIFS

- ✓ Définir la fonction et les responsabilités du surveillant de nuit
- ✓ Appliquer les procédures de sécurité des personnes et des biens
- ✓ Adopter la conduite à tenir en cas d'urgence ou d'incident
- ✓ Développer la dimension relationnelle et d'accompagnement de la veille
- ✓ Assurer la transmission et la continuité entre le jour et la nuit

PROGRAMME

La fonction de surveillant de nuit

- ✓ Les missions, les responsabilités et le cadre
- ✓ Le positionnement et la solitude de la fonction
- ✓ La transmission et la continuité jour/nuit

Sécurité et gestion des urgences

- ✓ La sécurité des personnes et des biens
- ✓ La conduite à tenir en cas d'incident ou d'urgence
- ✓ La prévention et la gestion des risques nocturnes

L'accompagnement nocturne

- ✓ La présence rassurante et la dimension relationnelle
- ✓ L'accompagnement des troubles du sommeil et de l'angoisse
- ✓ Le respect du repos et de l'intimité de la personne accueillie (art. L.311-3 CASF)

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Études de situations et de cas d'urgence
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Mises en situation

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse de la fonction et des pratiques

Évaluation formative : étude d'une situation d'incident nocturne

Évaluation finale : élaboration de repères pour la fonction

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre du secteur médico-social ou formateur expérimenté en accompagnement des fonctions de nuit

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports méthodologiques et procédures

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Public** : surveillants de nuit, veilleurs des ESSMS

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PILOTAGE, QUALITÉ ET ORGANISATION

Un établissement tient par son encadrement, ses documents obligatoires, son projet et sa démarche qualité. Les formations de cette thématique s'adressent aux fonctions d'encadrement et de direction, ainsi qu'aux équipes associées aux démarches institutionnelles et à la préparation de l'évaluation.

Les formations associées

Qualité et bientraitance

Démarche qualité et prévention de la maltraitance

Le chef de service en ESSMS

Piloter une équipe au quotidien dans un établissement ou un service

Se préparer à l'évaluation de la qualité

Du référentiel HAS aux trois méthodes d'évaluation

Les documents obligatoires de la loi 2002-2

Livret d'accueil, document individuel et règlement de fonctionnement

Élaborer le projet d'établissement

Formation-action : de la méthode au document adopté

La participation des personnes accueillies

Conseil de la vie sociale et autres formes de participation

Prévenir et traiter la maltraitance institutionnelle

Du signal faible au traitement institutionnel

QUALITÉ ET BIENTRAITANCE

Démarche qualité et prévention de la maltraitance

La bientraitance n'est pas un supplément d'âme mais une démarche structurée. Comprendre les recommandations de bonnes pratiques, repérer les risques de maltraitance ordinaire et inscrire la bientraitance dans une dynamique d'amélioration continue.

OBJECTIFS

- ✓ Définir la bientraitance et la maltraitance selon les recommandations de bonnes pratiques
- ✓ Repérer les situations et les risques de maltraitance, notamment ordinaire
- ✓ Analyser les déterminants institutionnels de la bientraitance
- ✓ Mobiliser les outils de la démarche qualité
- ✓ Contribuer à une dynamique d'amélioration continue

PROGRAMME

Comprendre bientraitance et maltraitance

- ✓ Les définitions et les recommandations de bonnes pratiques
- ✓ La maltraitance ordinaire et ses mécanismes
- ✓ Le repérage et le signalement au regard de la définition légale de la maltraitance (art. L.119-1 CASF)

Les déterminants de la bientraitance

- ✓ Les facteurs individuels, collectifs et institutionnels
- ✓ La place de la personne accompagnée et de ses proches
- ✓ Le rôle de l'encadrement et de l'organisation

La démarche qualité

- ✓ Les outils de la démarche qualité et l'obligation d'évaluation (art. L.312-8 CASF)
- ✓ L'amélioration continue et la culture de la bientraitance
- ✓ Le travail en équipe et les espaces de réflexion

MÉTHODES

- ✓ Apports théoriques (recommandations de bonnes pratiques, démarche qualité)
- ✓ Études de situations
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Ateliers d'amélioration

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur les représentations de la bientraitance

Évaluation formative : analyse d'une situation à risque

Évaluation finale : élaboration d'une action d'amélioration

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre du secteur médico-social ou formateur expérimenté en démarche qualité et bientraitance

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, supports de démarche qualité

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : professionnels et cadres des secteurs social, médico-social et sanitaire

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LE CHEF DE SERVICE EN ESSMS

Piloter une équipe au quotidien dans un établissement ou un service

Le chef de service arbitre en continu : les situations, les plannings, les conflits d'équipe, les écrits, la relation aux autorités. Outiller une fonction charnière qui s'exerce le plus souvent sans formation au management.

OBJECTIFS

- ✓ Délimiter le périmètre de délégation du chef de service entre direction et équipe
- ✓ Organiser la continuité de l'accompagnement et la répartition de la charge de travail
- ✓ Conduire les réunions d'équipe et les temps d'analyse de situation de façon décisionnelle
- ✓ Contrôler la qualité des écrits produits par l'équipe avant transmission
- ✓ Réguler les tensions d'équipe et soutenir les professionnels exposés

PROGRAMME

La fonction et sa délégation

- ✓ Le document unique de délégation et le périmètre réel de décision
- ✓ La position d'interface entre direction, équipe, personne accompagnée et autorités
- ✓ La responsabilité du cadre en cas d'événement indésirable grave

Organiser le travail

- ✓ La continuité de l'accompagnement : plannings, relèves, astreinte
- ✓ La répartition des références et la charge de suivi
- ✓ Les temps institutionnels : réunion, synthèse, analyse de la pratique

Conduire l'équipe

- ✓ L'animation d'une réunion qui produit des décisions traçables
- ✓ L'entretien professionnel et le recadrage
- ✓ Le soutien aux professionnels exposés et la prévention de l'usure

Garantir la qualité de la production

- ✓ Le contrôle des écrits avant transmission aux financeurs et aux autorités
- ✓ Le suivi des projets personnalisés et de leurs échéances
- ✓ La traçabilité des événements indésirables et leur exploitation

MÉTHODES

- ✓ Analyse de situations de management apportées par les participants
- ✓ Mises en situation d'entretien et d'animation de réunion
- ✓ Travail sur les documents d'organisation de l'établissement
- ✓ Co-développement entre pairs encadrants

MODALITÉS

Positionnement initial : auto-positionnement sur les actes de management

Évaluation formative : conduite simulée d'une réunion de service

Évaluation finale : élaboration d'un plan d'organisation sur une problématique réelle

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Directeur ou **chef de service** expérimenté en établissement social ou médico-social, formé au management d'équipe

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, documents d'organisation, trames de réunion et d'entretien

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Public** : chefs de service, coordinateurs, faisant fonction d'encadrement

 **Prérequis** : exercer ou être appelé à exercer une fonction d'encadrement

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

SE PRÉPARER À L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

Du référentiel HAS aux trois méthodes d'évaluation

L'évaluation de la qualité ne se prépare pas la veille avec un classeur. S'approprier le référentiel, situer ce que l'accompagné traceur, le traceur ciblé et l'audit système vont réellement chercher, et préparer les équipes à en rendre compte.

OBJECTIFS

- ✓ Situer l'obligation d'évaluation de la qualité et son rythme (art. L.312-8 CASF)
- ✓ Décrire l'architecture du référentiel : chapitres, thématiques, objectifs et critères
- ✓ Distinguer les trois méthodes d'évaluation et ce que chacune examine
- ✓ Rattacher une pratique quotidienne de l'établissement au critère qu'elle sert
- ✓ Préparer sa contribution professionnelle à la démarche d'évaluation

PROGRAMME

Le cadre et l'architecture du référentiel

- ✓ L'obligation d'évaluation (art. L.312-8 CASF), son rythme et la place de l'organisme évaluateur
- ✓ Les trois chapitres : la personne, les professionnels, la structure
- ✓ Les neuf thématiques, les critères et les critères impératifs

Les trois méthodes

- ✓ L'accompagné traceur : le parcours d'une personne comme fil d'enquête
- ✓ Le traceur ciblé : l'examen d'un processus professionnel
- ✓ L'audit système : l'organisation et la gouvernance

Se préparer concrètement

- ✓ Le rattachement des pratiques existantes aux critères
- ✓ La préparation des professionnels à l'entretien d'évaluation
- ✓ Les preuves disponibles et celles qui manquent

MÉTHODES

- ✓ Étude du référentiel appliqué au public de l'établissement
- ✓ Simulation d'un accompagné traceur sur une situation anonymisée
- ✓ Travail collectif de rattachement pratique / critère
- ✓ Recensement des preuves existantes

MODALITÉS

Positionnement initial : questionnaire sur la connaissance du dispositif

Évaluation formative : simulation d'un entretien d'évaluation

Évaluation finale : rattachement argumenté de pratiques aux critères du référentiel

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Responsable qualité en ESSMS ou **consultant** expérimenté dans l'évaluation de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux

MOYENS

-  **Matériel** : salle équipée, référentiel d'évaluation, documents qualité de l'établissement
-  **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible
-  **Public** : ensemble des professionnels, référents qualité, chefs de service, directions
-  **Prérequis** : aucun
-  **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES DE LA LOI 2002-2

Livret d'accueil, document individuel et règlement de fonctionnement

Cinq documents obligatoires, souvent formalisés une fois et jamais réinterrogés. Les remettre en conformité, les rendre lisibles par la personne accueillie, et en faire des outils de la relation plutôt que des pièces de classeur.

OBJECTIFS

- ✓ Situer les documents obligatoires issus de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 (art. L.311-3 à L.311-7 CASF)
- ✓ Vérifier la conformité des documents existants de l'établissement
- ✓ Adapter la rédaction au public réellement accueilli
- ✓ Conduire la remise et l'explication des documents à la personne et à ses proches
- ✓ Organiser l'actualisation et la traçabilité de la remise

PROGRAMME

Le socle des droits

- ✓ Les droits de la personne accueillie (art. L.311-3 CASF)
- ✓ La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- ✓ Le recours à la personne qualifiée (art. L.311-5 CASF)

Les documents

- ✓ Le livret d'accueil et son contenu
- ✓ Le document individuel de prise en charge et le contrat de séjour (art. L.311-4 CASF)
- ✓ Le règlement de fonctionnement et ses limites (art. L.311-7 CASF)

Les adapter et les faire vivre

- ✓ La lisibilité selon le public et la place des représentants légaux dans la signature
- ✓ Les sanctions et restrictions : ce qui est opposable et ce qui ne l'est pas
- ✓ La remise effective, sa traçabilité et le rythme de révision

MÉTHODES

- ✓ Audit des documents existants de l'établissement
- ✓ Apports juridiques appuyés sur les textes en vigueur
- ✓ Atelier de réécriture en langage accessible
- ✓ Travail sur les modalités de remise

MODALITÉS

Positionnement initial : inventaire des documents existants

Évaluation formative : audit de conformité d'un document

Évaluation finale : réécriture d'un document adapté au public accueilli

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit des ESSMS ou cadre d'établissement expérimenté en démarche qualité

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, documents de l'établissement, textes de référence

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : chefs de service, directions, coordinateurs, référents qualité

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

ÉLABORER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Formation-action : de la méthode au document adopté

Le projet d'établissement ne se rédige pas seul : il s'élabore avec les équipes et avec les personnes accueillies, et il engage l'établissement pour cinq ans. Une formation-action qui produit le document en même temps qu'elle forme ceux qui l'écriront.

OBJECTIFS

- ✓ Situer le projet d'établissement dans les obligations de la structure (art. L.311-8 CASF)
- ✓ Organiser la participation des équipes et des personnes accueillies à son élaboration
- ✓ Structurer le document selon les parties attendues
- ✓ Formaliser la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance
- ✓ Conduire l'adoption du projet et organiser son suivi dans la durée

PROGRAMME

Le cadre et la méthode

- ✓ L'obligation (art. L.311-8 CASF), le rythme quinquennal et les instances d'adoption
- ✓ Le diagnostic préalable : activité, public, territoire, ressources
- ✓ Le pilotage de la démarche et son calendrier

La participation

- ✓ L'association des équipes : groupes de travail et arbitrages
- ✓ La participation des personnes accueillies et de leurs proches
- ✓ Le traitement des désaccords internes

Le contenu

- ✓ Les parties attendues et leur articulation
- ✓ La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance (art. L.119-1 CASF)
- ✓ Les objectifs d'évolution et leurs indicateurs

Faire vivre le projet

- ✓ L'adoption et la communication du document
- ✓ L'articulation avec l'évaluation de la qualité
- ✓ Le suivi des objectifs et la révision

MÉTHODES

- ✓ Formation-action : chaque séquence produit un matériau du projet
- ✓ Animation de groupes de travail internes entre les sessions
- ✓ Rédaction accompagnée à distance
- ✓ Analyse de projets d'établissement anonymisés

MODALITÉS

Positionnement initial : diagnostic partagé de l'existant

Évaluation formative : validation des matériaux produits à chaque session

Évaluation finale : présentation du document abouti aux instances

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Consultant ou **cadre dirigeant** expérimenté dans l'élaboration de projets d'établissement en secteur social et médico-social

MOYENS

-  **Matériel** : salle équipée, trame rédactionnelle, documents institutionnels de l'établissement
-  **Durée** : 49 heures — 39 h en présentiel et 10 h de rédaction accompagnée à distance
-  **Public** : direction, chefs de service, représentants des équipes et des fonctions support
-  **Prérequis** : engagement de la direction dans la démarche
-  **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

Conseil de la vie sociale et autres formes de participation

Faire participer les personnes accompagnées à la vie de l'établissement suppose autre chose qu'une instance formelle réunie deux fois par an. Choisir la forme adaptée, l'animer réellement, et traiter ce qui en sort.

OBJECTIFS

- ✓ Situer l'obligation de participation des personnes accueillies (art. L.311-6 CASF)
- ✓ Distinguer le conseil de la vie sociale des autres formes issues du décret du 25 avril 2022
- ✓ Choisir la forme de participation adaptée au public et à la taille de la structure
- ✓ Animer une instance qui produit des décisions suivies d'effet
- ✓ Traiter et restituer les demandes issues de la participation

PROGRAMME

L'obligation et ses formes

- ✓ Le droit à la participation de la personne accueillie (art. L.311-6 CASF)
- ✓ Le conseil de la vie sociale : composition, fonctionnement, limites
- ✓ Les autres formes de participation issues du décret n° 2022-688 du 25 avril 2022

Choisir la forme et l'animer

- ✓ Les contraintes liées au public accueilli et à la taille de la structure
- ✓ La préparation avec les participants et l'ordre du jour
- ✓ La conduite de l'instance : parole prise et parole empêchée

Donner suite

- ✓ Le traitement des demandes et l'arbitrage
- ✓ La restitution de ce qui est accepté et de ce qui est refusé
- ✓ La traçabilité et le lien avec le projet d'établissement

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques appuyés sur les textes en vigueur
- ✓ Analyse des pratiques de participation de l'établissement
- ✓ Simulation d'une instance
- ✓ Atelier de construction d'un dispositif adapté

MODALITÉS

Positionnement initial : état des lieux de la participation dans l'établissement

Évaluation formative : préparation d'une instance

Évaluation finale : élaboration d'un dispositif de participation adapté

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Cadre d'établissement ou **consultant** expérimenté dans les démarches de participation des personnes accueillies en ESSMS

MOYENS

 **Matériel** : salle équipée, textes de référence, supports d'animation

 **Durée** : 2 jours (14 heures) — format hybride possible

 **Public** : chefs de service, éducateurs, soignants, directions

 **Prérequis** : aucun

 **Effectif** : groupe de 4 à 12 participants

PRÉVENIR ET TRAITER LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

Du signal faible au traitement institutionnel

La maltraitance institutionnelle est rarement un geste isolé : c'est une organisation qui use, un règlement qui humilie, un signal qu'on n'a pas voulu voir. Nommer ce qui relève de la définition légale et construire un circuit de traitement qui tienne.

OBJECTIFS

- ✓ Appliquer la définition légale de la maltraitance (art. L.119-1 du CASF)
- ✓ Repérer les formes institutionnelles de maltraitance dans l'organisation du quotidien
- ✓ Distinguer le signal faible, l'événement indésirable et le fait susceptible de qualification pénale
- ✓ Mettre en œuvre le circuit interne de recueil et de traitement d'un signal
- ✓ Conduire la situation dans laquelle le professionnel mis en cause est un collègue

PROGRAMME

Nommer et repérer

- ✓ La définition légale de la maltraitance (art. L.119-1 du CASF) et ses composantes
- ✓ Les formes institutionnelles et les facteurs organisationnels qui les produisent
- ✓ L'obligation d'une politique de prévention au projet d'établissement (art. L.311-8 CASF)

Traiter

- ✓ Le circuit interne : recueil, qualification, décision, traçabilité
- ✓ La déclaration des événements indésirables graves aux autorités
- ✓ La protection du professionnel qui alerte

Quand il s'agit d'un collègue

- ✓ La conduite à tenir vis-à-vis de la personne accueillie et vis-à-vis du professionnel
- ✓ La séparation entre traitement institutionnel, disciplinaire et judiciaire
- ✓ Le travail de reprise avec l'équipe

MÉTHODES

- ✓ Apports juridiques appuyés sur les textes en vigueur
- ✓ Analyse de situations institutionnelles anonymisées
- ✓ Construction du circuit interne de l'établissement
- ✓ Atelier sur la rédaction d'un signalement interne

MODALITÉS

Positionnement initial : analyse des représentations de la maltraitance institutionnelle

Évaluation formative : qualification de situations limites

Évaluation finale : formalisation du circuit de traitement de l'établissement

Attestation : attestation de formation nominative

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit des ESSMS ou **cadre** expérimenté dans le traitement des signaux de maltraitance en établissement

MOYENS

Matériel : salle équipée, textes de référence, trames de circuit interne

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : ensemble des professionnels, cadres et directions des secteurs social et médico-social

Prérequis : aucun

Effectif : groupe de 4 à 12 participants

NOS RÉSULTATS

Indicateurs de satisfaction, de réussite et de transfert

Un organisme déclaré en avril 2026 ne peut pas afficher de moyennes construites sur des centaines de stagiaires.
Nous publions nos indicateurs avec leur base de calcul, et nous les actualisons après chaque session.

1

session réalisée

10

participants formés

100 %

de satisfaction

100 %

d'atteinte des objectifs

0 %

d'abandon

Indicateurs arrêtés au 14 septembre 2026, portant sur l'ensemble des actions réalisées depuis l'obtention de la certification Qualiopi.

☑ CE QUE NOUS MESURONS

- ✓ Un positionnement à l'entrée de chaque action, qui situe le niveau réel des participants
- ✓ Une évaluation formative en cours d'action, sur production ou mise en situation
- ✓ Une évaluation des acquis en fin d'action, adossée aux objectifs annoncés
- ✓ Une évaluation de la satisfaction recueillie auprès de chaque participant
- ✓ Un point de suivi du transfert en situation professionnelle à 60 jours, systématique et non optionnel

👤 NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Une réponse à toute demande sous cinq jours ouvrés
- ✓ Un programme ajusté au contexte de l'établissement avant toute confirmation
- ✓ Un intervenant nommé et son profil communiqués avant la convention
- ✓ Une étude systématique des aménagements en situation de handicap

📖 NOS RÉFÉRENCES

Protection de l'enfance — Nord Franche-Comté

- ✓ Service d'investigation éducative, juin 2026 — 3 jours, 21 heures, 10 participants
- ✓ « Sécurité juridique et qualité procédurale des écrits en protection de l'enfance »
- ✓ Intervenant : magistrat honoraire, quarante années d'exercice en justice des mineurs
- ✓ 100 % de satisfaction, 100 % d'atteinte des objectifs, aucun abandon

Projet d'établissement — Territoire de Belfort

- ✓ Maison d'enfants à caractère social — formation-action de 49 heures en cours de réalisation

📺 CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- ✓ Aucune action délivrée sans analyse préalable du besoin
- ✓ Aucun contenu transposé d'un autre secteur sans recontextualisation
- ✓ Aucun engagement de résultat que le volume horaire ne permet pas de tenir
- ✓ Aucune donnée nominative de participant conservée au-delà de l'obligation légale

Ce que ces chiffres disent — et ce qu'ils ne disent pas

- Ils portent sur une base encore réduite : nous en publions le périmètre plutôt qu'une moyenne flatteuse.
- Ils sont recalculés après chaque session et communiqués sur demande avec leur détail.
- Aucune de nos actions n'est diplômante ni certifiante : nous mesurons des acquis et un transfert en situation professionnelle, pas l'obtention d'un titre.

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Enchaîner les formations plutôt que les juxtaposer

Une action isolée produit peu d'effet durable. Ces parcours enchaînent les formations du catalogue par fonction et par niveau : chaque étape prépare la suivante, et le suivi du transfert à 60 jours sert de point de bascule d'une action à l'autre.

PAR FONCTION

Nouveau professionnel

- ✓ Les documents obligatoires de la loi 2002-2 (Fondamental)
- ✓ Méthodologie du projet personnalisé
- ✓ Écrits professionnels en travail social

Équipe éducative ou soignante

- ✓ Gestion de l'agressivité et des situations de violence
- ✓ Prévention de l'usure professionnelle
- ✓ La thématique clinique du public accompagné

Encadrement

- ✓ Le chef de service en ESSMS
- ✓ Se préparer à l'évaluation de la qualité
- ✓ Élaborer le projet d'établissement (formation-action)

Veilleur de nuit et maître de maison

- ✓ Surveillant de nuit en ESSMS
- ✓ La fonction de maître ou maîtresse de maison en ESSMS
- ✓ Gestion de l'agressivité et des situations de violence

PRINCIPES

- ✓ Commencer par une action de niveau Fondamental lorsque l'équipe est en renouvellement
- ✓ Ne pas enchaîner deux actions de trois jours sur un même trimestre dans un internat
- ✓ Placer l'évaluation du transfert à 60 jours avant d'engager l'étape suivante
- ✓ Réserver les actions d'Approfondissement aux professionnels déjà positionnés sur la fonction
- ✓ Mobiliser le format hybride pour les apports juridiques, le présentiel pour les mises en situation

RYTHME CONSEILLÉ

- ✓ Deux actions par an et par professionnel au maximum dans un établissement en effectif contraint
- ✓ Un intervalle de trois mois minimum entre deux actions d'un même parcours
- ✓ Le positionnement de la seconde action après le point de transfert de la première
- ✓ Les actions collectives d'équipe programmées hors période de congés scolaires

Construire un parcours avec nous

- Nous partons de vos fonctions et de vos effectifs réels, pas d'une liste de modules à cocher.
- Le parcours est écrit avec vous et reste révisable : une étape peut être décalée ou remplacée après le point de transfert.
- Chaque action d'un parcours peut être commandée séparément : aucun engagement pluriannuel n'est demandé.

MODALITÉS PRATIQUES

Organiser votre formation avec Évolia

Formats et organisation

Nos formations sont proposées en intra-établissement (dans vos locaux, pour vos équipes) et peuvent être adaptées en inter-établissements ou en formation-action. Certaines actions sont réalisables en format hybride, associant présentiel et séquences à distance ; la mention figure sur la fiche concernée. Chaque programme est ajusté à partir d'une analyse du besoin, du contexte de la structure et des situations rencontrées par les professionnels. Nos actions sont conçues pour des groupes de 4 à 12 participants, composition arrêtée avec le commanditaire lors de l'analyse du besoin et volontiers pluridisciplinaire.

Inscription et délais d'accès

Toute demande fait l'objet d'un échange préalable, d'un devis et d'une convention de formation. Le délai d'accès est convenu avec le commanditaire en fonction des disponibilités des intervenants et de l'organisation de la structure, généralement sous quelques semaines après validation du devis.

Tarifs et financement

Les tarifs sont établis sur devis, selon le format, la durée et le nombre de participants. Nos actions peuvent, selon les cas, faire l'objet d'une prise en charge par un opérateur de compétences. Les conditions de financement sont précisées lors de l'élaboration du devis.

Évaluation et suivi

Chaque formation comprend une évaluation des acquis à l'entrée et à la sortie, une évaluation de la satisfaction et la remise d'une attestation de formation nominative. Un point de suivi du transfert en situation professionnelle est intégré à chaque action à 60 jours.

Ce que comprend chaque action

L'analyse préalable du besoin avec le commanditaire, l'ajustement du programme au contexte de l'établissement, la désignation nommée de l'intervenant, l'animation, les supports remis aux participants, les évaluations d'entrée et de sortie, l'attestation nominative, le bilan écrit transmis au commanditaire et le point de transfert à 60 jours. Aucune de ces étapes n'est facturée en option.

Accessibilité, réclamations et amélioration continue

Toute situation nécessitant une adaptation est étudiée avec le référent handicap avant la formation (coordonnées page suivante). Toute réclamation adressée à l'organisme fait l'objet d'un accusé de réception et d'une réponse écrite ; les retours des participants et des commanditaires alimentent la révision annuelle des programmes.

INFORMATIONS LÉGALES ET CONTACT

Évolia Formation

Identification de l'organisme

Évolia Formation — Organisme de formation. 22 A, rue du Réservoir, 25400 Audincourt. SIREN 100465582 · Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 27250404625. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification qualité

Évolia Formation est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation » (article L.6313-1 1° du Code du travail). Certification délivrée par ICPF, organisme accrédité par le Cofrac (accréditation n° 5-0616) — certificat n° QUA009566, valide du 20/05/2026 au 19/05/2029.

Accessibilité et référent handicap

Évolia Formation s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute situation nécessitant une adaptation, le référent handicap étudie avec vous les aménagements possibles, en lien avec les acteurs spécialisés. Référent handicap : Ayoub Bachiri · 06 50 03 55 12.

Protection des données

Les données transmises lors d'une demande, d'une convention ou d'une inscription servent uniquement à organiser et suivre la formation ; elles sont conservées pour la durée imposée par les obligations légales. Conformément au règlement (UE) 2016/679, toute personne concernée peut demander l'accès, la rectification ou l'effacement des données la concernant à l'adresse de contact ci-dessous.

Réclamations

Toute réclamation relative à une action de formation peut être adressée par écrit à l'organisme. Elle fait l'objet d'un accusé de réception, d'un examen et d'une réponse écrite au réclamant, ainsi que d'un enregistrement au registre des réclamations exploité dans le cadre de l'amélioration continue.

Contact

Pour toute demande d'information, de devis ou d'inscription : Ayoub Bachiri · 06 50 03 55 12 · contact@evolia-formation.com. Chaque projet est analysé sur mesure afin de proposer une formation adaptée au contexte, au public et aux objectifs de votre établissement.